MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

ARRÊTÉ N° 584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

LE MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Vu la Constitution;

Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances;

Vu la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant Code de Transparence dans la Gestion des Finances Publiques;

Vu le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget;

Vu le décret n° 2014-416 du 09 juillet 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique ;

Vu le décret n° 2014-417 du 09 juillet 2014 portant Nomenclature Budgétaire de l'État;

Vu le décret n° 2014-418 du 09 juillet 2014 portant Plan Comptable de l'État;

Vu le décret n° 2016-02 du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2016-04 du 12 janvier 2016 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ; Considérant les nécessités de service, ARRÊTE

TITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 :

Le présent arrêté fixe la codification de la Nomenclature Budgétaire del'État.

Il définit les codifications des recettes et des dépenses du budget de l'État.

Le présent arrêté fixe également la codification des missions.

Article 2:

Le budget de l'État est constitué du budget général, des

budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor. Sous réserve des dispositions concernant les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor telles que définies par la loi organique relative aux lois de finances, les recettes et les dépenses budgétaires de l'État sont retracées, sous forme de recettes et de dépenses, dans le budget général.

Article 3:

Les recettes du budget de l'État correspondent au produit de l'impôt et aux différents financements selon leurs origines ou modes (fonds propres de l'État, dons, emprunts intérieurs ou extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Les recettes du budget de l'État comprennent:

- les impôts et taxes ainsi que le produit des amendes ;
- les rémunérations des services rendus et redevances ;
- les fonds de concours, dons et legs;
- les revenus des domaines et des participations financières ;
- les produits divers.

Article 4:

Les dépenses du budget de l'État sont présentées se lon les classifications:

- administrative;
- par programme;
- fonctionnelle;
- économique ;
- par mode de financement et;
- par mission.

Elles comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses de personnel;
- les charges financières de la dette;



- les dépenses d'acquisitions de biens et services ;
- les dépenses de transfert courant;
- les dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent:

- les dépenses d'investissement exécutées par l'État;
- les dépenses de transferts en capital.

Article 5:

mission est la traduction d'une politique publique (enseignement, défense, etc.)
Elle est le regroupement des programmes relevant d'un ministère ou de plusieurs ministères concourant à une politique publique définie. Elle peut être transversale.

TITRE II : CLASSIFICATION DES RECETTES

CHAPITRE PREMIER: CLASSIFICA-TION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ÉCONOMIQUE

Article 6:

Les recettes du budget de l'État sont classifiées selon leur nature économique en cohérence avec le Plan Comptable del'État.

Elles sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de produits), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique:

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article :
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et ;
- les six caractères pris ensemble représentent la sous rubrique.

La classification des recettes selon leur nature figure dans les tableaux 1-1, 1-2 et 1-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE II: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Article 7:

La classification des recettes du budget de l'État selon leur mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement du budget de l'État.

La classification des recettes par mode de financement est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement et détermine la provenance de la ressource (fonds propres de l'État, dons, emprunts intérieurs, emprunts extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Il est codifié sur un caractère;
- le deuxième caractère identifie le type de financement et spécifie ou caractérise la ressource (fonds propres de l'État, emprunts règlementés, emprunts rétrocédés, emprunts projets, dons projets, dons programmes, emprunts programmes et autres). La classification des recettes par mode de financement figure dans les tableaux 2-1, 2-2 et 2-3 annexés au présent arrêté.

TITRE III : CLASSIFICATION DES DEPENSES

CHAPITRE PREMIER : CLASSIFICA-TION ADMINISTRATIVE

Article 8:

La classification administrative a pour objet de présenter les dépenses budgétaires selon les services ou groupes de services chargés de leur gestion. Elle permet d'identifier la hiérarchie du service chargé de l'exécution de la dépense, de préciser son degré d'autonomie ainsi que sa situation géographique. Elle dépend de l'organisation administrative des départements ministériels ou des institutions de l'État. La classification administrative comprend deux niveaux :

- le premier niveau identifie la section;
- le deuxième niveau identifie le chapitre.



Article 9:

La section identifie les ministères ou les institutions.

Elle est codifiée sur trois caractères :

- le premier caractère désigne la nature de la structure ;
- les deux caractères suivants désignent le numéro d'ordre.

La classification administrative (codification de la section) figure dans les tableaux 3-1 et 3-2 annexés au présent arrêté.

Article 10:

Le chapitre comprend deux niveaux et est identifié sur sept caractères :

- le premier niveau identifie le service ou groupe de services et est codifié sur quatre caractères;
- le deuxième niveau identifie la localisation géographique et est codifié sur trois caractères.

Article 11:

Le service ou groupe de services comprend :

- le type de service;
- le service principal;
- le service gestionnaire des crédits.

La codification du service ou groupe de services se fait sur quatre caractères:

- le premier niveau identifie sur un caractère, le type de service. Il présente les caractéristiques générales de celui-ci. Les types de services sont:
- le service central;
- le service déconcentré;
- le service autonome ou décentralisé :
- la structure extérieure à l'administration.
- le deuxième niveau identifie, sur un caractère, le service principal. Il permet de déterminer, pour chaque type de service, la catégorie de service destinataire de cette dépense;
- le troisième niveau identifie sur deux caractères, le service gestionnaire des crédits. Il indique, pour chaque type de service et de service principal, le service destinataire de la dépense.

Article 12:

La codification de la localisation géographique à savoir la Région et le Département, se fait sur trois caractères :

- les deux premiers caractères désignent la Région administrative ;

- le troisième rattaché aux deux premiers caractères, indique le Département dans la Région concernée

Le rattachement des Sous-préfectures au Département se fera sur une table auxiliaire.

La classification administrative (codification du chapitre) figure dans le tableau 3-3 annexé au présent arrêté.

Article 13:

L'organisation administrative de l'État correspond à la structuration suivante :

- 1- Services centraux
- Cabinet;
- Direction Générale;
- Direction Centrale. 2 Services déconcentrés
- Préfecture de région;
- Préfecture de département ;
- Sous-Préfecture;
- Direction Régionale;
- Directions Départementales ;
- Services techniques déconcentrés de l'État (Districts, Antennes régionales ou départementales) ;
- Services à l'étranger.
- 3 Services autonomes ou décentralisés
- Établissements Publics Nationaux :
- Collectivités décentralisées.
- 4 Structures extérieures à l'administration
- Sociétés d'État ;
- Sociétés d'économie mixte.

CHAPITRE II : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME

Article 14:

Les lois de finances répartissent les crédits budgétaires qu'elles ouvrent, entre les différents ministères et institutions constitutionnelles.

Les crédits budgétaires sont repartis entre le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor.

La classification par programme permet de codifier les crédits du budget de l'État.



Article 15:

Le budget général comprend :

- les programmes ;
- les dotations.

Article 16:

Le programme est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement.

Les crédits sont décomposés selon leur nature en crédits de :

- personnel;
- biens et services;
- investissements;
- transferts.

Au programme, sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général et des résultats attendus mesurés notamment par des indicateurs de performance.

Un programme peut regrouper tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou deservices d'un même ministère. Les catégories de programmes sont:

- les programmes opérationnels ;
- les programmes supports.

Article 17:

Les crédits budgétaires non répartis en programmes sont répartis en dotations.

Chaque dotation regroupe un ensemble de crédits globalisés destinés à couvrir des dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou des critères de performance.

Font l'objet de dotations :

- les crédits destinés aux pouvoirs publics pour chacune des institutions constitutionnelles. Les crédits de la dotation de chaque institution constitutionnelle couvrent les dépenses de personnel, de biens et services, de transferts et d'investissements directement nécessaires à l'exercice de ses fonctions constitutionnelles;
- les crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles;
- les charges financières de la dette de l'État;
- les crédits destinés à couvrir les défauts de remboursements ou appels à garantie intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'avals et de garanties.

Article 18:

Les opérations financières des services de l'État que la loi n'a pas dotés de la personnalité morale et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu au paiement de prix peuvent faire l'objet de budgets annexes.

La création d'un budget annexe et sa suppression ainsi que l'affectation d'une recette à celui-ci sont décidées par une loi de finances initiale ou rectificative.

Un budget annexe constitue un programme et chaque budget annexe est rattaché à un ministère.

Article 19:

Les comptes spéciaux du Trésor ne peuvent être ouverts que par une loi de finance initiale ou rectificative pour retracer des opérations effectuées par les services de l'État. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou d'autres organismes étrangers;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances;
- les comptes de garanties et d'avals.

Les comptes spéciaux du Trésor dotés de crédits constituent un programme rattaché à une mission.

Chaque compte d'affectation spéciale constitue un programme.

L'affectation d'une recette à un compte spécial ne peut résulter que d'une disposition d'une loi de finances initiale ou rectificative

Article 20:

Chaque programme relève d'un seul ministère. Il est identifié par cinq caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de budget;
- les deux caractères suivants identifient la division de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001);
- les deux derniers caractères correspondent au numéro d'ordre des programmes à l'intérieur de la division.

Les cinq pris ensemble correspondent à la codification des programmes.



Article 21:

Le code du programme s'insère dans la codification administrative. Il se positionne entre le code de la section et celui du chapitre. L'enchaînement des codes se présente comme suit:

- la section;
- leprogramme;
- le chapitre.

La codification des dotations obéit aux mêmes règles de codification des programmes.

Article 22 ·

Le lien entre la classification administrative et sa déclinaison budgétaire se fait à travers le programme, le budget opérationnel de programme et l'unité opérationnelle.

Le Programme

C'est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement. Les crédits du programme et, le cas échéant, ses autorisations d'emplois sont répartis entre un ou plusieurs budgets opérationnels de programme.

Le Budget Opérationnel de Programme (BOP)

Le BOP est la déclinaison opérationnelle d'un programme « selon un critère fonctionnel ou géographique ». Un BOP relève d'un programme et un seul. Il possède les mêmes propriétés que son programme de rattachement.

Pour l'exécution, le BOP se compose d'une ou plusieurs unités opérationnelles entre lesquelles sont repartis les crédits et le cas échéant, les autorisations d'emplois. L'Unité Opérationnelle (UO)

L'Unité Opérationnelle est le niveau d'exécution des crédits ou le niveau de mise en œuvre effective des actions et activités.

La classification par programme figure dans les tableaux 4-1,4-2 et 4-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE III : CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Article 23:

La classification fonctionnelle a pour objet de classer les dépenses budgétaires selon leurs objectifs socio-économiques.

La classification fonctionnelle est hiérarchisée à trois niveaux

la division;

- le groupe;
- laclasse.

La classification fonctionnelle est codifiée sur quatre caractères :

- la division constitue l'objectif général des administrations publiques. Elle est codifiée sur deux caractères. La division utilisée est celle de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001) qui comprend dix divisions ;
- le groupe est une subdivision de la division. Il est codifié sur trois caractères dont les deux premiers constituent la codification de la division;
- la classe est une subdivision du groupe. Elle est codifiée sur quatre caractères dont les trois premiers constituent la codification du groupe.

Les groupes et les classes donnent le détail des moyens par les quels les objectifs généraux sont atteints.

La Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP 2001) figure dans les tableaux 5-1 et 5-2 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE IV: CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES DEPENSES

Article 24

La classification économique des dépenses a pour objet d'identifier la nature de dépense encourue, lorsque l'administration publique achète et fournit des biens et services à la société ou redistribue des revenus. Elle facilite la prise en compte des opérations concernées dans la comptabilité nationale et renforce le degré de comparabilité des données budgétaires.

Article 25:

Les dépenses du budget de l'État sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de charges), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique:

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article ;
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et;



- les six caractères pris ensemble représentent la sous rubrique.

La classification des dépenses selon leur nature figure dans les tableaux 6-1, 6-2 et 6-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE V: CLASSIFICATION DES DEPENSES PAR MODE DE FINANCEMENT

26

Article

La classification des dépenses par mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement des dépenses budgétaires.

Elle est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement (Etat, bilatéraux, multilatéraux, Partenariat Public-Privé et autres);
- le deuxième caractère identifie le type de financement (fonds propres, dons projets, dons programmes, subventions et transferts, emprunts intérieurs ou extérieurs).

La classification des dépenses par mode de financement figure dans les tableaux 7-1, 7-2 et 7-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE VI: CLASSIFICATION PAR MISSION

Article 27:

Les crédits ouverts par les lois de finances sont regroupés par programme à l'intérieur des missions. Une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie.

La politique publique est un ensemble cohérent d'actions mis en œuvre par les administrations publiques avec des moyens humains, financiers et matériels pour agir sur une situation structurelle ou conjoncturelle déterminée, notamment infrastructure, santé, famille afin d'atteindre un ensemble d'objectifs préalablement fixés (égalité, justice, santé publique, bien-être social, résorption de la crise, etc.) devant faire l'objet d'évaluation.

Seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission

La mission est codifiée sur deux caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de missions ;

- le deuxième caractère identifie le numéro d'ordre de la mission à l'intérieur de la catégorie de missions.

La classification par mission figure dans les tableaux 8-1 et 8-2 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE VII : CHAINE D'IMPUTATION DES DEPENSES

Article 28:

L'imputation budgétaire de la dépense est composée de vingt-cinq caractères dont:

- trois caractères pour la classification administrative serapportant à la section;
- cinq caractères pour la classification par programme ;
- sept caractères pour la classification administrative serapportant au chapitre;
- quatre caractères pour la classification fonctionnelle des administrations publiques ;
- six caractères pour la classification économique.

Le nombre de caractères à saisir obligatoirement (la clé d'imputation) pendant l'exécution du budget est de treize caractères qui correspondent au sept caractères du chapitre et six caractères de la classification économique.

Les caractères relatifs à la section, à la classification par programme et à la classification fonctionnelle sont des éléments générés par le système.

Article 29:

La structure de l'imputation budgétaire de la dépense se présente comme suit :

CLASSIFIC	CATION	CLASSIFIC	ATION	1	CLASSIF	ICATION	CL	ASSIFICA	TION						
DMINIST	DMINISTRATIVE PROGRAMMEE					ADMINISTRATIVE		FONCTIONNELLE		CLASSIFICATION ECONOMIQUE					
ECTION					СН	APITRE	=	(CFAP 200	01)						
NatUre de la seCtioN	N• d'ordre	Categorie		d'ordro	de services	Localisa- tion Géogra- phique	Divisio n	Groupe	Classe	Classe comp- table	Article	Paragra- phe	Ligne	Rubrique	Sous- rubri- que
- X	ХX	Х	XX	ХХ	XXXX	X XX	XX	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	X
Eléments	Eléments générés							ents géné e systèm		à saisir					



Article 30:

Une instruction portant codification détaillée de la Nomenclature du Budget de l'État précisera les dispositions du présent arrêté.

Article 31:

Le présent arrêté qui abroge l'arrêté n° 1572/MEF/CAB du 31 décembre 1998 portant codification détaillée de la Nomenclature Budgétaire de l'État, entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État





ANNEXES

ANNEXEI: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	109
TABLEAU1-1:CODIFICATIONDES RECETTES SELONLEUR NATURE ECONOMIQUE	109
TABLEAU 1-2: CLASSE 7	110
TABLEAU 1-3: CLASSE 1	
ANNEXE 2: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	144
TABLEAU2-1: CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	144
TABLEAU 2-2: CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT	144
TABLEAU 2-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT	
EXEMPLE: TABLEAUDESYNTHESE DESRECETTES SELONLEUR MODE DEFINANCEMENT	145
ANNEXE 3 : CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE.	
TABLEAU 3-1: CODIFICATION DE LA SECTION	146
TABLEAU 3-2: CODIFICATION DE LA NATURE DE LA SECTION	146
TABLEAU 3-3: CODIFICATION DU CHAPITRE	146
EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHESE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE	147
ANNEXE 4 : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME	
TABLEAU 4-1: CODIFICATIONDES PROGRAMMES	
TABLEAU 4-2: CODIFICATION DES DOTATIONS	148
TABLEAU 4-3: CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET	149
EXEMPLE 1: SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE	150
EXEMPLE 2: SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE	150
ANNEXE 5: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)	151
TABLEAU 5-1: CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	151
TABLEAU 5-2: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	
{CFAP 2001)	152
ANNEXE 6: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	158
TABLEAU6-1: CODIFICATIONDES DEPENSES SELONLEUR NATURE ECONOMIQUE	158
TABLEAU 6-2 : CLASSE 6	160
TABLEAU 6-3: CLASSE 2	173
ANNEXE 7: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	183
TABLEAU 7-1: CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	183
TABLEAU 7-2: CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSES	183
TABLEAU 7-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES	183
EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHESE DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	184
ANNEXE 8 : CLASSIFICATION DES MISSIONS	185
TABLEAU 8-1: CODIIFICATION DES MISSIONS	185
TABLEAU 8-2 : LISTE DES MISSIONS CODIFIEES	185

ANNEXE 1: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

TABLEAU 1-1: CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

Forme	e générale			Exemple
Nombre de	Nature		Nombre de	
caractères	économique		caractères	Nature économique
X	Classe		7	Compte de produits
XX	Article		71	Recettes fiscales
XXX	Paragraphe		71 1	Impôts sur les revenus, les bénéfices et
				les gains en capital
XXXX	Ligne		7111	Impôt général sur le revenu et acompte
				d'impôt sur le revenu du secteur informel
xxxxx	Rubrique		71112	Acompte d'impôt sur le revenu du
				secteur informel (AIRSI)
XXXXXX	Sous-Rubrique	,,,,,	711121	Impôt général sur le revenu des salariés



CL	ASSE					
	ARTICL		ODADI			
		PARA	AGRAPH LIGNE			LIBELLE
				RUBRIC	!UE	LIBELBE
					SOUS-	
					RUBRIQUE	GOV (PETER DE PRODUTER
7						COMPTES DE PRODUITS
	70					Ventes de produits et services
		701				Ventes de produits
		702				Ventes de prestations de services
		703				Variation de stocks de produits
			7031			Variations de stocks de marchandises
*			7032			Variations de stocks de matières premières
			7033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				70331		Variations de stocks de matières consommables
			-	70332		Variations de stocks de carburant et lubrifiants
				70333		Variations de stocks de fournitures de bureau
			7034			Variations de stocks des produits et services en cours
			7035			Variations de stocks des produits finis
	71					Recettes fiscales
	•	711				Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
) 0		7111			Impôt général sur le revenu et acompte d'impôt sur le revenu du informel
				71111		Impôt général sur le revenu
				71112		A compte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI)
					711121	Impôt général sur le revenu des salariés (secteur informel)
0			. 0	•	711122	Retenue à la source sur les sommes brutes versées aux service du secteur informel
			7112	•		Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers
			0	71121	0 9	Impôts sur les revenus des valeurs mobilières
				71122	0	Impôts sur les revenus des créances



CLASSE				
ARTICLE				
PARA	GRAPI. LIGNE			
	LIGINE	- RUBRI	QUE	LIBELLE
			SOUS-	
			RUBRIQUE	
		71129		Autres impôts sur les revenus des capitaux mobiliers
	7114			Impôt sur les bénéfices
		71141		Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles
			711411	Impôt sur le BIC-régime réel
			711412	Impôt sur le BIC- Régime Simplifié d'Imposition
			711413	Impôt sur les bénéfices agricoles
			711414	Impôt sur les bénéfices pétrole
			711415	Impôt sur les bénéfices gaz
			711416	Impôt sur le BIC des organisations professionnelles agricoles
		71142		Impôt sur les bénéfices non commerciaux
			711421	Impôt sur le BNC déclaré
			711422	Impôt sur le BNC retenu à la source
		71143		Taxe sur le profit additionnel (Mines)
		71144		Prélèvement pétrolier additionnel
		71149		Autres impôts sur les bénéfices
	7115			Impôts sur les gains en capital
712				Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
	7121			Impôts à la charge des salariés
		71211		Impôt sur les traitements, salaires, pensions etrentes viagères
		ж.	712111	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur privé
		~	712112	Impôt sur les traitements, salaires, pensions etrentes viagères du secteur public
				Impôt sur les traitements, salaires, pensions etrentes viagères
			712113	parapublic
		71212		Contribution nationale sur les traitements et salaires



CLAS		ICLE		_		
		PARA	AGRAPH LIGNE			LIBELLE
				RUBRI		
					SOUS-	
					RUBRIQUE	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du
					712121	secteur privé
					712122	secteur public
					712123	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur parapublic
				71213		Contribution nationale de solidarité
				71219		Autres impôts à la charge des salariés
			7122			Impôts à la charge des employeurs
				71221		Contribution à la charge des employeurs
			-		712211	Contribution à la charge des employeurs pour le personnel expatrié
		*			712212	Contribution à la charge des employeurs pour le régime agricole
			-		712213	Contribution à la charge des employeurs pour le fermage forestier
1					712219	Autres contributions à la charge des employeurs
0				71222		Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation
	_				712221	Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation- Contribution Employeur personnel Expatrié
		0			712222	Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation f Contribution Employeur personnel local
	0		•	71229		Autres impôts à la charge des employeurs
	Ö	713		•		Impôts sur le patrimoine
			7131	0		Impôts et taxes sur la propriété foncière
				71311	•	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties
					713111	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Etat
0					713112	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Communes
				0	713113	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties – part Districts
				0 9	713114	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties-part Régions
			9		713115	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part l'assainissement et du drainage des villes
					713116	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part
					أوه	gestion des ordures



CLASSE				
AR	TICLE	JE		
	PARAGRAPH LIGNE			
	LIGINE	RUBRIG) I I F	LIBELLE
		ROBINI	SOUS-	
			RUBRIQUE	
			713118	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties-ensemble des Territoriales
			713119	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part autres bénéficiaires
		71312		Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties
			713121	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Etat
			713122	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Communes
			713123	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Districts
			713124	Regions
			713125	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part l'assainissement et du drainage des villes
			713126	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part gestion des ordures
			713128	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties-ensemble Collectivités Territoriales
			713129	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part bénéficiaires
		71313		Impôts sur le revenu foncier
			713131	Impôts sur le revenu foncier- part Etat
			713132	Impôts sur le revenu foncier- part Communes
			713133	Impôts sur le revenu foncier- part Districts
			713134	Impôts sur le revenu foncier- part Régions
			713135	Impôts sur le revenu foncier- part organismes de l'assainissement et des villes
			713136	Impôts sur le revenu foncier-part organismes de gestion des ordures
		1	713138	Impôts sur le revenu foncier-ensemble des Collectivités Territoriales
		¥	713139	Impôts sur le revenu foncier- part autres bénéficiaires
		71314		Droits et taxes de publicité foncière
			71315	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement
	-		713151	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissements relatifs à l'impôt sur le foncier



ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE 1713152 Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement relative à l'impôt sur l' foncier 171316 Impôts et taxes sur les mutations par décès et les donations foncière 171317 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Etat Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Etat Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Etat Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Communes 1713173 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Prégions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Prégions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de l'assainissement et du drainage des villes 1713176 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Proganismes de gestion des ordures
SOUS- RUBRIQUE 713152 Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement relative à l'impôt sur l foncier 71316 Impôts et taxes sur les mutations par décès et les donations foncière 71317 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal 713171 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Etat 713172 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Etat 713173 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Communes 713174 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Prégions 713175 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- prégions 713176 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- proganismes de l'assainissement et du drainage des villes 713176 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- proganismes de gestion des ordures 713178 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- proganismes de gestion des ordures 713179 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- proganismes de gestion des ordures
71316 Impôts et taxes sur les mutations par décès et les donations foncière 71317 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal 713171 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Etat 713172 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Communes 713173 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Districts 713174 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Régions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de l'assainissement et du drainage des villes 713176 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures 713178 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures
713171 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal 713171 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Etat Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Communes Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Districts Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Régions Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Régions Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de l'assainissement et du drainage des villes Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures Timpôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p
Tilion la
Tistra Etat Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p Communes Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p Districts Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p Régions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p organismes de l'assainissement et du drainage des villes Tistra Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p Organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p Organismes de gestion des ordures Organismes de gestion de gestio
T13172 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Communes T13173 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Districts T13174 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Régions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de l'assainissement et du drainage des villes T13176 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures T13178 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures
Districts Tisi73 Districts Tisi74 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Régions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de l'assainissement et du drainage des villes Tisi76 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures Tisi78 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p Organismes de gestion des ordures Tisi78 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p
Régions Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p organismes de l'assainissement et du drainage des villes Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-
organismes de l'assainissement et du drainage des villes Tiatro Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- porganismes de gestion des ordures Tiatro Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-
organismes de l'assainissement et du drainage des villes Tisiro Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-p organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-
organismes de gestion des ordures Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-
712179 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal-
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
713179 Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- p bénéficiaires
Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par
71318 entreprises agro-industrielles
713181 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles- part Etat
713182 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles- part Communes
713183 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles part Districts
713184 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles part Régions
Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles-part organismes de l'assainissement e des villes
713186 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles -part organismes de gestion des ordur
Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par
entreprises agro-industrielles -ensemble des Collectivités Territoria
713189 Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles-part autres bénéficiaires
71319 Autres impôts sur la propriété foncière
7132 Impôts perçus sur mutations des biens meubles et immeubles
71321 Droit de ventes de fonds de commerce et d'immeubles



CLASSE	01.5				
ARTI		GRAPH LIGNE		QUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
				713211	Droit de ventes de fonds de commerce
				713212	Droit de ventes d'immeubles
			71322		Droit de mutation à titre gratuit par décès
			71323		Droit de mutation à titre gratuit entre vifs
			71324		Droit de ventes de meubles
			71325		Droit des actes de sociétés
			71326		Droit de bail
			71329		Autres impôts et taxes perçus sur les mutations de biens meubles et d'immeubles
	714				Autres impôts directs
		7141			Impôt synthétique
			71411		Impôt synthétique- part Etat
			71412		impôt synthétique- part Communes
			71413		Impôt synthétique- part Districts
			71415		Impôt synthétique- part Régions
			71418		Impôt synthétique- ensemble des Collectivités Territoriales
			71419		Impôt synthétique- part autres bénéficiaires
		7142			Patentes
			71421		Patente d'acheteurs de produits
				714211	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Etat
				714212	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Communes
				714213	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Districts
		,		714214	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Régions
		1		714215	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Fonds Routier
	ř			714216	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente d'acheteurs de produits



CLASSE ARTICLE			
PARAGRA LIG		UE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		714218	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - ensemble des Territoriales
		714219	Contribution des natentes d'acheteurs de produits - part autres
	71422		Patente des commerçants
		714221	Contribution des patentes commerçants- part Etat
		714222	Contribution des patentes commerçants- part Communes
			Contribution des patentes commerçants- part Districts
			Contribution des patentes commerçants- part Régions Contribution des patentes commerçants- ensemble des Collectivités
		714228	Territoriales
	71423	714229	Contribution des patentes commerçants- part autres bénéficiaires Patente transport public/marchands forains
	71.20	714231	Contribution des patentes transport public/marchands forains - part
		714232	Contribution des natentes transport public/marchands forains nart
		714233	Districts
		714234	Regions
000	•	714235	marchands forains
		714238	Contribution des patentes transport public/marchands forains- Collectivités Territoriales
		714239	Contribution des patentes transport public/marchands forains-part bénéficiaires
	71424	0 0	Patente des corbillards ou Fourgons mortuaires
0 9 9		714241	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-par Etat
		714242	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-par Communes
	•	714243	Districts
		714244	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- pa Régions
		714245	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente des corbillards ou mortuaires



CLASSE				
ARTICLE				
PARA	AGRAPI	HE		
	LIGNE			LIBELLE
		RUBR		
			SOUS- RUBRIQUE	
			714248	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- Collectivités Territoriales
			714249	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- bénéficiaires
	7143			Taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans
	7144			Taxe spéciale sur les transports privés de marchandises
	7145			Licences
	7149			Autres impôts directs
715				Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services
	7151			Impôts et taxes généraux
		71511		Taxe sur la valeur ajoutée perçue en régime intérieur
		71512		Taxe sur les opérations bancaires (TOB)
		71513		Autres impôts et taxes généraux
	7152			Droits d'accises et taxes spécifiques perçus en régime intérieur
		71521		Taxe spéciale sur les tabacs perçue en régime intérieur
		71522		Taxe spéciale sur les boissons perçue en régime intérieur
		71523		Taxe spéciale sur les boissons alcoolisées perçue en régime intérieur
		71524		Taxe de consommation sur les produits pétroliers perçue en régime intérieur
		71525		Taxe d'abattage
		71526		Taxe sur les communications
		*	715261	Taxe sur les entreprises de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication
		A*	715262	Taxes spécifiques sur les communications et les technologies de de la communication
		71527		Taxe sur le caoutchouc granulé spécifié
		71528	* 0	Taxe sur les cartouches



CLAS	SE					
	ARTI		(GRAPH LIGNE		SOUS-	LIBELLE
				71529	RUBRIQUE	Autres droits d'accises et taxes spécifiques perçues en régime intérieur
			7153			Autres taxes spéciales perçues en régime intérieur
				71531		Taxe sur les encours de crédits bancaires
				71532		Taxe sur les contrats d'assurance
				71533		Taxe sur la publicité
				71534		Taxe ad valorem (mines)
				71535		Taxe spéciale sur le Développement touristique
				71536		Taxe spéciale sur la consommation d'eau
0	9			71537		Taxe sur les matières plastiques
•				71538		Taxe d'exploitation Pétrolière
0			•		715381	Taxe d'exploitation Pétrole
			0		715382	Taxe d'exploitation Gaz
	0			71539		Diverses taxes spéciales
	, (716				Droits de timbre et d'enregistrement
)		7161			Droits de timbres et visa
0				71611	0 1	Droits de visa de passeports étrangers
				71612	0 0	Droits perçus sur carte de séjour ou de résidence
		6		71613		Droits perçus sur cartes nationales d'identité et passeports délivrés en d'Ivoire
		0		71619	• •	Autres droits de timbre
) (716191	Vente de timbres fiscaux
b () () () (716192	Droits de timbres-Timbres quittances
					716193	Papiers timbrés
					716199	Autres droits de timbres
			7162			Droits d'enregistrement

CLASSE			
ARTICLE PARAGRAF LIGN			LIBELLE
	RUBRIO	SOUS-	
	71621	RUBRIQUE	Droit sur actes des notaires
	71622		Droit sur actes sous seing privé
	71623		Droits des actes innomés
		716231	Droit fixe
		716232	Contrat de mariage
		716233	Cession de créances
		716234	Rentes
	71624		Droits de condamnations et de titres
		716241	Droit sur actes des autorités judiciaires
		716242	Droit sur actes des huissiers
	71625		Taxes d'enregistrement perçues sur l'exportation
		716251	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Café
		716252	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Cacao
		716253	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de l'anacarde
		716254	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de la cola
		716255	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du caoutchouc
		716259	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation des autres produits dérivés
	71629		Autres droits d'actes
716	3		Vignettes
	71631		Taxe sur les véhicules à moteur
		716311	Taxe sur les véhicules à moteur- part Etat
		716312	Taxe sur les véhicules à moteur -part Communes
		716313	Taxe sur les véhicules à moteur- part Districts
		716314	Taxe sur les véhicules à moteur - part Régions

CLAS	SE					
	ARTIC	LE				
		PARA	GRAPH			
			LIGNE	RUBRIO)IIE	LIBELLE
				KUBKI	SOUS-	
					RUBRIQUE	
					716315	Taxe sur les véhicules à moteur - part Fonds de Développement du Routier (FDTR)
					716318	Taxe sur les véhicules à moteur - ensemble des Collectivités Territoriales
					716319	Taxe sur les véhicules à moteur - part autres bénéficiaires
	1			71632		Taxe sur les bateaux de plaisance
					716321	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Etat
					716322	Taxe sur les bateaux de plaisance -part Communes
	,				716323	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Districts
					716324	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Régions
0					716325	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Fonds de Développement du Routier (FDTR)
		0			716328	Taxe sur les bateaux de plaisance - ensemble des Collectivités Territoriales
		0	0		716329	Taxe sur les bateaux de plaisance - part autres bénéficiaires
0	0	.0		71639		Autres vignettes
0	0	717	10)			Droits et taxes à l'importation
) (7171	0		Droits de douane
) (71711		Droits de Douane sur Produits Pétroliers
				71712	0 0	Droits de Douane sur Marchandises générales
		Ö	7172			Droit fiscal d'entrée
		0	7173	9 0		Taxe de coopération régionale
Ď			7174	0 9	_	Redevance statistique
				71741		Redevance statistique sur Produits pétroliers
				71742	0 0	Redevance Statistique sur Marchandises Générales
			7175		0 0 0	Taxes générales sur les biens et services importés
				71751	0 0	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation
					717511	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur produits pétroliers



CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE	RUBRIQ	UE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		717512	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur marchandises Générales
	71752		Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)
	71753		Taxe de coopération régionale (PCC)
	71754		Prélèvement sur les viandes
		717541	Prélèvement sur les viandes de volailles
		717549	Prélèvement sur les autres viandes
	71759		Autres taxes générales sur les biens et services importés
7176			Taxes spécifiques sur les biens et services importés
	71761		Taxe spéciale sur les tabacs perçue à l'importation
	71762		Taxe spéciale sur les alcools perçue à l'importation
	71763		Taxe spéciale sur les produits pétroliers perçue à l'importation
		717631	Taxe spécifique unique Budget Général de l'Etat
		717632	Taxe spécifique unique Fonds d'Entretien Routier
		717639	Autres taxes spéciales sur les produits pétroliers perçues à l'importation
	71764		Taxe spéciale sur le tabac pour le développement du sport
	71765		Taxe spéciale sur la purée de tomate
	71766		Taxe spéciale de solidarité pour la lutte contre le sida et le tabagisme
	71767		Taxe spéciale sur le tabac
	71769		Autres taxes spéciales perçues à l'importation
7177			Taxes additionnelles sur les biens et services importés
	71771		Taxe additionnelle sur les produits pétroliers perçue à l'importation
	71772		Taxe additionnelle sur les alcools perçue à l'importation
	71779	• •	Autres taxes additionnelles perçues à l'importation
7179			Autres droits et taxes à l'importation

CLAS	SE					
	ART	TICLE PAR <i>i</i>	AGRAPI LIGNE		SOUS-	LIBELLE
				71791	RUBRIQUE	Taxe conjoncturelle à l'importation
				71792		Taxe dégressive de protection
				71793		Prélèvement compensatoire sur sacs
				71794		Taxe d'ajustement à l'importation
				71795		Taxe de péréquation sur le sucre
				71796		Taxe sur les matières plastiques
	*			71799		Autres droits et taxes à l'importation
		718				Droits et taxes à l'exportation
•			7181	×		Droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
				71811		Droit unique de sortie sur les bois
				71812		Droit unique de sortie sur le café
		0.		71813		Droit unique de sortie sur le cacao
		0	•	71814		Droit unique de sortie sur l'anacarde
0		0	0	71815		Droit unique de sortie sur la cola
		•		71816		Droit unique de sortie sur le caoutchouc
		0		71819		Droit unique de sortie sur autres produits agricoles et dérivés
) (7812	•		Droits de sortie sur minerais
				71821	0 0 0	Droit unique de sortie sur le diamant
				71822	0 0	Droit unique de sortie sur l'or
) (71829		Droit unique de sortie sur autres minerais
			7189			Autres droits et taxes à l'exportation
		719				Autres recettes fiscales
			7191		<u> </u>	Acomptes sur divers impôts non ventilés
			7192			Remises spéciales sur obligations cautionnées

CLAS	SSE					
	ARTI					
		PARA	GRAPHI	E		
			LIGNE	DUDDI	OUE.	LIBELLE
				RUBRIO	SOUS-	
					RUBRIQUE	
				71921		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur produits pétroliers
				71922		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur marchandises générales
			7193			Intérêts de crédit d'enlèvement douanier
				71931		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71932		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générales
			7194			Remises de crédit d'enlèvement douanier
				71941		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71942		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générale
			7195			Intérêts de retard sur admission temporaire
			7196			Produits douaniers accidentels
	72					Recettes non fiscales
		721				Revenus de l'entreprise et du domaine
			7211			Redevances de brevets et droits d'auteurs
			7212			Revenus des actifs incorporels
			7213			Excédent d'exploitation des unités de production marchande des publiques
			7214			Redevances et revenus divers du domaine
				72141		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation public de l'Etat
				72142		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation privé de l'Etat
			×	72143		Redevances et revenus divers miniers
•	3			-	721431	Redevances et revenus divers miniers / Taxes d'extraction
					721432	Redevances et revenus divers miniers : redevance Or
		•			721433	Redevances et revenus divers miniers : redevance Diamant
				72144	-	Redevances et revenus divers forestiers

CLASSE					
ARTIC					
F		GRAPI LIGNE			LIDELLE
		LIGNE	: RUBR	IOUE	LIBELLE
			ROBIN	SOUS-	
				RUBRIQUE	
				721441	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe superficiaire
				721442	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe de 1ère attribution
				721443	Redevances et revenus divers forestiers/Redevance de coupe de bois
				721444	Redevances et revenus divers forestiers/bois d'œuvre et de services
				721445	Redevances et revenus divers forestiers / Permis de petite chasse
			72145		Redevances et revenus divers pétroliers
		*		721451	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de production
			*	721452	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de Signature
			72146		Redevances et licences de pêche
o			72147		Location d'immeubles
•			72148		Divers permis
		0		721481	Divers permis / Droits de permis (Taxe d'établissement du Titre foncier)
		0	0	721482	Divers permis / Droits de permis (Taxe de publicité générale)
			72149		Autres redevances et revenus divers du domaine
9	0			721491	Autres redevances et revenus divers du domaine/ aliénation d'immeuble
φ φ) (721492	Autres redevances et revenus divers du domaine / vente d'ivoire d'animaux
				721493	Autres redevances et revenus divers du domaine / redevance Parcs nationaux
			, •	721494	Autres redevances et revenus divers du domaine/véhicules reformés
) (721495	Taxes topographiques
	722	Ô	5 (0 0	Droits et frais administratifs
		7221		0 0	Rémunérations pour services rendus par les services
			72211		Droits d'inscription, d'examen et de concours
		Ă	72212	0 0	Droits de chancellerie
			72213	0 0 0	Redevance SYDAM



CLASSE			
ARTICLE			
	GRAPHE		
	LIGNE	RIQUE	LIBELLE
	ROD	SOUS-	
		RUBRIQUE	
	722	14	Taxe d'inspection et de contrôle des établissements pétroliers et dépôts d'hydrocarbures
	722	15	Taxe d'inspection et de contrôle des établissements dangereux, incommodes, autres que pétrolier
	722	16	Droits de muché
	722	17	Actes de santé
	722	19	Autres rémunérations pour services rendus
	7222		Droit de recherche minière
	7229		Autres droits et frais administratifs
723			Amendes et condamnations pécuniaires
	7231		Produits des transactions administratives
	7232		Produits des amendes de composition
	7233		Produits des amendes forfaitaires
	7234		Produits des amendes civiles
	7235		Produits des amendes judiciaires
	7236		Produits des pénalités et condamnations pécuniaires non fiscales
	723	61	Amendes et condamnations pécuniaires pénales
	723	62	Produits de séquestre
	7237		Produits des confiscations non fiscales
	7239		Autres produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations fiscales
	723	91	Amendes pour infractions maritimes
	723	92	Amendes et condamnations pécuniaires des Eaux et Forêts
	723	93	Frais de recouvrement contentieux
	7239	94	Produits de fourrières administratives autres que communales
	723	99	Divers produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations fiscales
725			Cotisations de sécurité sociale



CLA	SSE				
	ART	TICLE			
		PARA	AGRAPHE	<u> </u>	
			LIGNE		LIBELLE
				RUBRIQUE	
				SOUS- RUBRIQUE	
		729		Nobiligot	Autres recettes non fiscales
			7291		Bonis sur vente de stock de riz
			7292		Autres bonis sur vente de produits
			7293		Majorations Trésor Public
			7294		Régime d'exploitation artisanale et semi-industrielle des substances les carrières
	10	,	7299		Autres recettes non fiscales
	73	-			Transferts reçus d'autres budgets
		731			Transferts reçus du budget général
			7311		Transferts reçus du budget général- Dépenses de personnel
	0		7312		Transferts reçus du budget général- Dépenses d'équipement
D			7313		Transferts reçus du budget général- Achats de biens et services
		732			Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor
		0	7321		Transferts reçus des Budgets annexes
	0		7322		Transferts reçus des Comptes d'affectation spéciale
		0	7323		Transferts reçus des Comptes de commerce
) (7324		Transferts reçus des Comptes de règlement avec les gouvernements organismes étrangers
	9		7325		Transferts reçus des Comptes d'opérations monétaires
			7326		Transferts reçus des Comptes de prêts
			7327	0 0 0	Transferts reçus des Comptes d'avances
			7328		Transferts reçus des Comptes de garanties et d'avals
			7329	0 0 0	Autres transferts reçus
	74	_		0 0 0	Dons programmes et legs
	X	741			Dons des institutions internationales
			7411		Dons des institutions internationales financières

CLASSE		
ARTICLE	_	
PARAGRAPHI	Ε	
LIGNE	RUBRIQUE	LIBELLE
	SOUS-	
	RUBRIQUE	
	74111	Dons de la Banque Mondiale
	74112	Dons du FED
	774113	Dons de la BAD
	74119	Dons d'autres organismes financiers internationaux
7412		Dons des institutions internationales non financières
	74121	Dons de la FAO
	74122	Dons de l'UNICEF
	74123	Dons du PNUD
	74124	Dons de la FNUAP
	74125	Dons du Fonds pour l'environnement mondial
	74129	Dons d'autres organismes non financiers internationaux
742		Dons des gouvernements étrangers
7421		Dons de Gouvernements européens (groupe 1)
	7421	Dons du Gouvernement allemand
	7421	Dons du Gouvernement autrichien
	7421	Dons du Gouvernement belge
	74214	Dons du Gouvernement espagnol
	74215	Dons du Gouvernement français
	74216	Dons du Gouvernement hollandais
	74217	Dons du Gouvernement italien
	74218	Dons du Gouvernement norvégien
	74219	Dons du Gouvernement du Royaume Uni
7422		Dons de Gouvernements européens (groupe 2)
1 0	74221	Dons du Gouvernement suisse



CLA	SSE					
	ARI	TICLE PARA	AGRAPI LIGNE		IQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
			7423			Dons de Gouvernements africains
			7424			Dons de Gouvernements américains
				74241		Dons du Gouvernement canadien
				74242		Dons du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
				74249		Dons d'autres Gouvernements américains
			7425			Dons de Gouvernements asiatiques
				74251		Dons du Gouvernement japonais
		•		74252		Dons du Gouvernement chinois
			7426		1	Dons de Gouvernements océaniques
			7429			Dons d'autres Gouvernements
		743				Dons des organismes privés extérieurs
		0	7431			Dons d'organismes privés internationaux
		•	7432			Dons d'organismes privés européens
		•	7433			Dons d'organismes privés américains
	0	0	7434			Dons d'organismes privés asiatiques
			7435			Dons d'organismes privés africains
) (7436		0 0 0	Dons d'autres organismes privés océaniques
			7439	0	0 9 9	Dons d'autres organismes privés extérieurs
		744		0	0 0	Dons intérieurs
			7441) (• V	Dons intérieurs du secteur privé
			7442	9		Dons intérieurs des ménages
			7443			Dons intérieurs des institutions à but non lucratif
)		7449		0 0	Autres dons intérieurs
)(745				Fonds de concours



CLASSE					
ARTI	PARA	GRAPH LIGNE		QUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		7451			Fonds de concours du secteur privé
		7452			Fonds de concours des ménages
		7453			Fonds de concours des institutions à but non lucratif
		7459			Autres fonds de concours
	749				Autres dons et legs
		7491			Autres dons et legs du secteur privé
		7492			Autres dons et legs des ménages
		7493			Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
		7499			Autres dons et legs
75					Recettes exceptionnelles
	751				Remises et annulations de dettes
		7511			Remises de dettes
		7512			Annulations de dettes et d'ordonnancements
	752				Restitution au Trésor de sommes indûment payées
		7521			Encaissements consécutifs à une mise en débet
		7529			Autres restitutions
	754				Cessions d'immobilisations
	759				Autres recettes exceptionnelles
76			*		Dons projets et legs
	761		*		Dons projets des institutions internationales
		7611			Dons projets des institutions internationales financières
			76111		Dons projets de la Banque Mondiale
	180		76112	0 0	Dons projets du FED
			76113		Dons projets de la BAD



CLA	ASSE	TIO! F				
	AR	TICLE	AGRAP			
		FAR	LIGNE			LIBELLE
				RUBR	IQUE	
					SOUS-	
					RUBRIQUE	
				76119		Dons projets d'autres organismes financiers internationaux
			7612			Dons projets des institutions internationales non financières
				76121		Dons projets de la FAO
1				76122		Dons projets de l'UNICEF
				76123		Dons projets du PNUD
				76124		Dons projets de la FNUAP
				76125		Dons projets du Fonds pour l'environnement mondial
				76129		Dons projets d'autres organismes non financiers internationaux
		762		,		Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
			7621			Dons projets des Gouvernements Européens
0		0		76211		Dons projets du Gouvernement Allemand
	0			76212		Dons projets du Gouvernement Belge
0	0			76213		Dons projets du Gouvernement Espagnol
(, •			76214		Dons projets du Gouvernement Français
				76215		Dons projets du Gouvernement du Royaume Uni
			0	76219	0 1	Dons projets d'autres Gouvernements Européens
			7622			Dons projets des Gouvernements asiatiques
				76221		Dons projets du Gouvernement Japonais
				76222		Dons projets du Gouvernement Chinois
) (7623			Dons projets des Gouvernements océaniques
			7624		0 0 0	Dons projets de Gouvernements américains
				76241	0 0	Dons projets du Gouvernement Canadien
			5 (76242		Dons projets du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
			7629			Dons projets d'autres Gouvernements



CLASSE				
ART	PARA	GRAPHE LIGNE		LIDELLE
			BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
	763			Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
		7631		Dons projets des Gouvernements Européens
		7632		Dons projets des Gouvernements asiatiques
		7633		Dons projets des Gouvernements océaniques
		7634		Dons projets de Gouvernements américains
		7639		Dons projets d'autres Gouvernements
	764			Dons projets des organismes privés extérieurs
	765			Fonds de concours
	769			Autres dons et legs
		7691		Autres dons et legs du secteur privé
		7692		Autres dons et legs des ménages
		7693		Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
		7699		Autres dons et legs
77				Produits financiers
	771			Intérêts des prêts
		7711		Intérêts et produits financiers - dette multilatérale
		ï712		Intérêts et produits financiers - dette bilatérale
		7713		Intérêts et produits financiers - organismes privés extérieurs
		7714		Intérêts et produits financiers - dette intérieure
		7715		Intérêts et produits financiers sur conventions à paiement différé
		7716		Intérêts et produits financiers sur dette extérieure rééchelonnée
		7719		Autres intérêts des prêts
	772		• •	Intérêts sur les dépôts à terme



CLA	SSE					
	AR	ΓICLE				
		PARA	AGRAPI			
			LIGNE			LIBELLE
				RUBR	SOUS-	
					RUBRIQUE	
		774				Revenus des titres de placement
		776				Gains de change
			7761			Gains de change sur dette extérieure
			7769			Autres gains de change
		779				Autres produits financiers
	78					Transferts de charges
		781				Transferts de charges courantes
		782				Transferts de charges financières
	79					Reprises sur provisions
0	•	791				Reprises sur provisions à caractère financier
	0	792				Reprises sur provisions pour dépréciation



CLA	ASSE					
	ART	ICLE		_		
		PARA	GRAPH LIGI			
			LIGI		RIQUE	LIBELLE
				ROD	SOUS-	
					RUBRIQE	
1						COMPTES DE RESSOURCES A MOYEN ET LONG TERMES
	10					Comptes d'intégration ou de contrepartie des immobilisations
		101				Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles
			1011			Comptes d'intégration des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			1012			Comptes d'intégration des progiciels
			1013			Comptes d'intégration des droits d'exploitation- fonds de commerce
			1019			Comptes d'intégration des autres droits et valeurs incorporelles
		102				Comptes d'intégration des immobilisations corporelles
			1022			Comptes d'intégration des sols- sous-sols
			1023			Comptes d'intégration des immeubles
			1024			Comptes d'intégration des meubles
			1025			Comptes d'intégration des équipements militaires
			1026			Comptes d'intégration des participations- cautionnements
		103				Comptes de contrepartie d'actifs
			1031			Comptes de contrepartie des immobilisations incorporelles
			1032			Comptes de contrepartie des immobilisations corporelles
		104			· ·	Comptes d'intégration des comptes d'affectation de recettes
			1041	•		Comptes d'intégration des budgets annexes
			1042	*		Comptes de contrepartie des budgets d'autres organismes à autonomie financière



CLA	ASSE					
	AR	TICLE PAR	RAGRAP	HF		
		ΙΛΙ	LIG			LIBELLE
				RUBF	RIQUE	
					SOUS- RUBRIQUE	
		105				Ecart de réévaluation
			1051			Ecart de réévaluation des immobilisations incorporelles
			1052			Ecart de réévaluation des immobilisations corporelles
	•	106				Ecart d'équivalence
			1061			Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'intérieur
-			1062			Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'extérieur
		108		,		Opérations à caractère financier intégrés
			1081			Emprunts multilatéraux intégrés
	0	0	1082	·		Emprunts bilatéraux intégrés
	11					Report à nouveau
0	0	111				Résultat de l'exercice reporté- budget général
	0	112	,			Résultat de l'exercice reporté- comptes spéciaux
9		113		•		Résultat de l'exercice reporté- budgets annexes
	12		0	•		Dons projets et legs
		121	•			Dons projets des institutions internationales
			1211		0 0 0	Dons-projets de la Banque Mondiale
			1212	0 (0 0 9	Dons-projets du FED
			1213		0 0	Dons-projets de la BAD
			1214			Dons-projets de la FAO



LASSE				
ARTIC	LE			
F	PARAGRAP			
	LIGNI	_	210115	LIBELLE
		RUBI	RIQUE SOUS-	
			RUBRIQUE	
	1215			Dons-projets de l'UNICEF
	1216			Dons-projets du PNUD
	1217			Dons-projets du FNUAP
	1218			Dons-projets du Fonds pour l'environnement mondial
	1219			Dons-projets d'autres organismes internationaux
		12191		Dons-projet de l'UEMOA
		12192		Dons-projet de la CEDEAO
		12199		Autres dons-projets d'autres organismes internationaux
	122			Dons projets des gouvernements affiliés au club de Paris
	123			Dons projets des gouvernements non affiliés au club de Paris
	124			Dons projets des organismes privés extérieurs
	1241			Dons projets des organismes privés européens
	1242			Dons projets des organismes privés américains
	1243			Dons projets des organismes privés asiatiques
	1244			Dons projets des organismes privés africains
	1245			Dons projets des organismes privés océaniques
	1249			Dons-projets d'autres organismes privés extérieurs
	125			Fonds de concours
	1251			Fonds de concours extérieurs
	1252			Fonds de concours intérieurs
	1253			Participation des tiers extérieurs pour des acquisitions ou travaux pou compte
	1254	•		Participation des tiers intérieurs pour des acquisitions ou travaux pou compte
	129			Autres dons et legs



						T					
CL/	ASSE										
	AR ⁻	FICLE PA	RAGRAP LIGN			LIBELLE					
				RUBRI	QUE SOUS- RUBRIQUE						
		1291				Autres dons et legs extérieurs					
			1292			Autres dons et legs intérieurs					
	13					Résultat de l'exercice					
		131				Résultat de l'exercice- budget général					
		132				Résultat de l'exercice- comptes spéciaux					
	133					Résultat del'exercice- budgets annexes					
	14					Bons du Trésor à plus d'un an					
		141				Bons du Trésor sur formule à plus d'un an					
			1411			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieur bancaire					
			1412		,	Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieur non bancaire					
	0		1413			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an extérieur					
		142		0		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an					
0	0		1421			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieur bancaire					
	-	•	1422			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieur non bancaire					
			1423	0	0. 9	Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an extérieur					
		146	0 9		0 0	Bons du Trésor-Echéances impayées.					
			1461	•		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées.					
				14611		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Capital					
				14612		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Intérêts					
) () (1462		0 0	Bons du Trésor en compte courant- Echéances impayées					
				14621	0 0 9	Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Capital					
			5	14622		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Intérêts					
			1463			Autres bons du Trésor. Échéances impayées					



CLASSE										
AR	TICLE									
	PAR	AGRAPI			I IDELLE					
		LIGNE	='		LIBELLE					
			RUBRIG	SOUS-						
				RUBRIQUE						
					Autres bons du Trésor. Échéances impayées. Capital					
			14632		Autres bons du Trésor intérieurs. Échéances impayées. Intérêts					
	149				Autres bons du Trésor					
		1491			Autres bons du Trésor intérieurs bancaire					
		1492			Autres bons du Trésor intérieurs non bancaire					
	1493			Autres bons du Trésor extérieurs						
15		51			Emprunts projets Emprunts projets multilatéraux					
	151									
	1511			Emprunts projets auprès du FMI						
		1512			Emprunts-projets auprès de la Banque Mondiale					
		1513			Emprunts-projets auprès de la BAD					
		1514			Emprunts-projets auprès de l'Union Européenne					
		1515			Emprunts-projets auprès de la BOAD					
		1516			Emprunts-projets auprès de la BADEA					
		1517			Emprunts-projets auprès du Conseil de l'Entente					
		1s;s			Emprunts-projets auprès du Conseil de la Banque Européenne d'investissement					
		1519			Autres emprunts-projets auprès d'autres organismes multilatéraux					
			15191		Autres emprunts-projets auprès de la BTD					
	152			100	Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris					
		1521			Emprunts projets auprès du Gouvernement Allemand					
		1522			Emprunts projets auprès du Gouvernement Belge					
		1523	•		Emprunts projets auprès du Gouvernement Canadien					
	10	1524	0		Emprunts projets auprès du Gouvernement Chinois					



CLA	SSE									
	ARTICLE PARAGRAPHE									
	RUBRIQUE SOUS-					LIBELLE				
				KUBKIC						
					RUBRIQUE					
			1525			Emprunts projets auprès du Gouvernement Espagnol				
			1526			Emprunts projets auprès du Gouvernement Français				
			1527			Emprunts projets auprès du Gouvernement Japonais				
			1528			Emprunts projets auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique				
			1529			Emprunts projets auprès d'autres Gouvernements				
		153				Emprunts projets auprès des organismes non affiliés au Club de Paris				
	155					Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs				
	1551					Emprunts projets auprès des organismes privés européens				
		1552			Emprunts projets auprès des organismes privés américains					
		1553			Emprunts projets auprès des organismes privés asiatiques					
			1554			Emprunts projets auprès des organismes privés africains				
	0		1555			Emprunts projets auprès des organismes privés océaniques				
			1556			Emprunts projets auprès des organismes affiliés au Club de Londres				
	0	•	1559			Emprunts-projets d'autres organismes privés extérieurs				
		156				Emprunts projets-Echéances impayées				
			1561	0		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées				
			0	15611		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Capital				
			•	15612	•	Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Intérêts				
		1562			Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées					
				15621	0 0	Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Capital				
				15622		Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Intérêts				
			1563	0	0 0	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Echéances impayées				
				15631	9 9	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Capital				

CLASSE										
	ΓICLE									
	PAR	AGRAP	HE							
		LIGI	NE		LIBELLE					
			RUBF	RIQUE						
				SOUS- RUBRIQUE						
		15632			Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs-Echéano Intérêts					
		1564			Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées.					
			15641		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Capital					
			15642		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Intérêts					
	1565				Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances impayées					
					Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances Capital					
	15652				Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances Intérêts					
	1566			Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées						
				Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Capital						
			15662		Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Intérêts					
	157				Emprunts projets à l'intérieur					
		1571			Emprunts-projets auprès des institutions financières et du système intérieur					
		1572			Emprunts-projets auprès des entreprises publiques intérieures					
		1573			Emprunts-projets sur le marché intérieur					
	158				Conventions à paiements différés					
		1581			Conventions à paiements différés à l'extérieur					
		1581			Conventions à paiements différés à l'intérieur					
	159			٠.,	Emprunts projets rééchelonnés					
16					Emprunts programmes					
	161	-			Emprunts programmes multilatéraux					
	7	1611	•		Emprunts programmes du FMI					
	*	1612			Emprunts programmes de la Banque Mondiale					
		1613			Emprunts programmes de la BAD					



CLASSE									
ARTICLE									
P.A	RAGRAP	HE							
	LIGN	ΙE		LIBELLE					
		RUBRI	QUE						
			SOUS- RUBRIQUE						
	1614			Emprunts programmes de l'Union Européenne					
	1615			Emprunts-programmes auprès de la BOAD					
	1616			Emprunts-programmes auprès de la BADEA					
	1617			Emprunts-programmes auprès d'organismes régionaux et sous régionaux					
	1618			Emprunts-programmes auprès du Conseil de la Banque Européenne d'Investissement					
	1619			Autres emprunts-programmes auprès d'autres organismes multilatéraux					
162	162			Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Pari					
	1621 1622			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Allemand					
				Emprunts programmes auprès du Gouvernement Belge					
	1623			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Canadien					
	1624			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Chinois					
0 4	1625			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Espagnol					
10	1626			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Français					
	1627			Emprunts programmes auprès du Gouvernement Japonais					
	1628			Emprunts programmes auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique					
	1629			Emprunts programmes auprès d'autres Gouvernements					
163		•		Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au Club de Paris					
166	•			Emprunts programmes-Echéances impayées					
	1661			Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées					
		16611		Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées- Capital					
		16612	0 0	Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées-intérêts					
	1662		0 0	Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées					
		16621		Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Capital					



CLASSE									
AR ⁻	ΓICLE								
	PAR	AGRAP	HE						
		LIGN	E		LIBELLE				
			RUBR	IQUE					
				SOUS-					
	1			RUBRIQUE					
			16622		Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Intérêts				
		1663			Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées				
			16631		Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées- Capital				
			16632		Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées- Intérêts				
	169			Emprunts programmes rééchelonnés					
17					Autres emprunts				
	171 172 173			Autres emprunts multilatéraux					
				Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Pari Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris					
	175				Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs				
		1751			Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs, EUROBONS				
		1759			Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs				
	176				Autres emprunts intérieurs				
		1761			Autres emprunts intérieurs-Emprunts obligataires				
			17611		Autres emprunts intérieurs-Emprunts obligataires. Intérieur bancair				
			17612		Autres emprunts intérieurs-Emprunts obligataires. intérieur non bancaire				
			17613		Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. Extérieur				
		1762			Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor				
			17621		Autres emprunts intérieurs-Obligations du Trésor. Intérieur bancair				
	,	-	17622		Autres emprunts intérieurs-Obligations du Trésor. Intérieur non bancaire				
			17623		Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Extérieur				
	190	1763		0 0	Autres emprunts intérieurs-Sukuk,				
4			17631		Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur bancaire				

CLA	SSE										
0		ICLE									
		PAR	AGRAP	HE							
			LIGNI	E		LIBELLE					
				RUBF	RIQUE						
					SOUS- RUBRIQUE						
				17632	ROBRIGOL	Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur non bancaire					
		17633									
				17633		Autres emprunts intérieurs-Sukuk, Extérieur					
			1764			Autres emprunts intérieurs auprès des institutions financières et bancaires intérieurs					
			1765			Autres emprunts intérieurs auprès des entreprises non financières et bancaires intérieures					
			1766			Autres emprunts intérieurs auprès d'autres organismes					
	1767					Autres emprunts intérieurs auprès de particuliers					
			1769			Autres emprunts intérieurs					
				17691		Autres emprunts intérieurs. Intérieur bancaire					
				17692		Autres emprunts intérieurs. Intérieur non bancaire					
•				17693		Autres emprunts intérieurs. Extérieur					
		177				Autres emprunts- Echéances impayées					
		0	1771	0		Autres emprunts-Dettes multilatérales-Echéances Impayées					
		0	1773			Autres emprunts auprès des organismes extérieurs- Echéances impayées					
	0	0	1774			Autres emprunts intérieurs- Echéances impayées.					
			1775	•		Autres emprunts intérieurs rééchelonnés- Echéances impayées.					
0	0	179				Autres emprunts rééchelonnés					
	18	9				Dettes avalisées					
) (181				Dettes avalisées extérieures					
		182			0 0 0	Dettes avalisées intérieures					
		186	6) (0 0	Dette avalisée. Echéances impayées					
_			1861) (0 0	Dette avalisée extérieure. Echéances impayées- Annuité en capital					
			1862			Dette avalisée Intérieure. Echéances impayées.					
			1863			Autres paiements pour le compte de tiers. Echéances impayées.					

CLASSE							
ARTIC	LE						
	PARAGR	APHE					
	LIG	NE		LIBELLE			
		RUE	BRIQUE				
			SOUS-				
			RUBRIQUE				
18	9			Autres paiements			
19				Provisions pour risques financiers			
19	1			Provisions pour risques d'exploitation liés au partenariat Public- Privé			
19	Provisions pour risques d'investissement liés au partenariat Public-Privé						
Autres provisions pour risque à caractère financier							

ANNEXE 2: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

TABLEAU 2-1: CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION	MODE DE FINANCEMENT				
ECONOMIQUE DES					
RECETTES	SOURCE	TYPE DE FINANCEMENT			
XXXXXX	Y	Y			
λλλλλλ	Λ	A			

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 2-2: CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons
3	Emprunts intérieurs
4	Emprunts extérieurs
5	Partenariat Public-Privé

9	Autres

TABLEAU 2-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Fonds propres de l'Etat
2	Emprunts règlementés
3	Emprunts rétrocédés
4	Emprunts projets
5	Dons projets
6	Dons programmes
7	Emprunts programmes
9	Autres

EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHESE DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Type de	Fonds	Emprunts	Emprunts	Emprunts	Dons	Dons	Emprunts		Autres
Financement	propre								
		réglementés	Rétro- cédés	projets	moners	Program-	Programmes		
		1	cedes			mes			
Source de	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	()	(9)
finance									
Trésor (1)	X								
Dons (2)					X	X			
Emprunts			***	***			Y		
intérieurs		X	X	X			X		
Emprunts									
extérieurs		X	X	X			X		
Partenariat								0	00
Public- Privé (5)	X								X
11110 (3))	
•••••									
Autres (9)						• •			X

B: La source de financement et le type de financement sont codifiés sur une table auxiliaire - Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements

ANNEXE 3: CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

TABLEAU 3-1: CODIFICATION DE LA SECTION

Nature de la Structure	N° d'ordre
X	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 3-2: CODIFICATION DE LA NATURE DE LA SECTION

Code	nature de la section		
1 Instit	utions constitutionnelles		
2 Mini	stères d'Etat		
3	Ministères		
4	Ministères délégués		
5	Secrétariats d'Etat		
9	Autorités administratives indépendantes		
	(Institutions assimilées) et qui ont été élevées au rang desection.		

TABLEAU 3-3: CODIFICATION DU CHAPITRE

	CHAPITRE						
GF	ROUPE DE SERVICES	LOCALI	SATION GEOGRAPHIQUE				
Nombre de caractères	Libellé	Nombre de caractères	Libellé				
X	Type de service	XX	Région administrative				
XX	Service principal	XXX	Département				
XXXX	Service gestionnaire de crédits						

EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHESE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE

SECTION			СН	APITRE		
	Groupe de	Groupe de services		Localisation géograph		ique
Ministères/ Institutions constitutionnelles et assimilées	Type de service : 1-Service central 2-Service déconcentré 3-Service autonome ou décentralisé 4-Structure extérieure à l'administration			Région administrative		
X XX	Х			XX		
	Service princi Catégorie de ser destinataires d dépense	vices		Départe	ment	
	XX			x xx		
	Service gest crédi Service destin	ts : nataire (
	dépe					

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

ANNEXE 4: CLASSIFICATION PAR PROGRAMME

TABLEAU 4-1: CODIFICATION DES PROGRAMMES

	Programme	
Catégorie de budget	Division CF A P	N° ordre
X	XX	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.

TABLEAU 4-2: CODIFICATION DES DOTATIONS

	Dotation	
Catégorie de budget	Division CFAP	N° ordre
X	XX	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codificatio



TABLEAU 4-3: CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET

(CODE	CATEGORIE DE BUDGET
	1	Programme opérationnel + programme support
	2	Dotations
		2-1 - Dotation aux Institutions constitutionnelles et assimilées
		2-2 – Crédits destinés aux défauts de paiements
		2-3 – Crédits globaux destinés à couvrir les charges financières de la dette de l'Etat
BUDGET DE L'ETAT		2-4 - Crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles
	3	Comptes Spéciaux du Trésor :
		3-1 - comptes d'affectation spéciale
		3-2 - comptes de commerce
		3-3 - comptes de règlement avec les gouvernements étrangers
		3-4 -comptes de prêts
		3-5 - comptes d'avances
		3-6 -comptes de garanties et d'avals
	4	Budgets annexes
	5	
	6	

BUDGET GENERAL

N DU CONTRÔLE FINANCIER

EXEMPLE 1: SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE

SECTION		PROGRAMME			CH	APITRE
Nature de la structure	No d'ordre	Catégorie de budget	Division	No Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Ministère		Programme				
X	XX	X	X XX XX		X XXX	X XX
Ministèr	Ministère de Enseignement		ement			
l'Education Nationale		Secondaire Général				
3	09	1 09		03		

EXEMPLE 2: SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE

SECTION		DOTATION			CHAPITRE	
Nature de la structure	N° d'ordre	Catégorie de budget	Division	No Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Institution con et assi]	Dotation			
X	X X	X	X XX XX		X XXX	X XX
Conseil Constitutionnel				onnel		
1	01	2	03	01		

ANNEXE 5: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CF AP 2001)

TABLEAU 5-1: CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Nombre de Caractère	Nature Fonctionnelle	Nombre de Caractère	Nature Fonctionnelle
XX	Division	01	Services généraux des administrations publiques
XXX	Groupe	011	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
XXXX	Classe	0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs

TABLEAU 5-2: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMTNISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)

DIT1S10NS GROUPES CLASSES			
		UPES	LIBELLE
		CLASSES	
01			SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
	011		Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires! fiscales, affaires étrangères Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs
		0111	
		0112	Affaires financières et fiscales
		0113	Affaires étrangères
	012		Aide économique extérieure
		0121	Aide économique aux pays en développement 011 en transition
		0122	Aide économique par l'intermédiaire d'organisations internationale
	013		Services généraux
		0131	Services généraux de personnel
		0132	Services généraux de planification et de statistique
		0133	Autres services généraux
	014		Recherche fondamentale
		0140	Recherche fondamentale
	015		Recherche-développement concernant des services généraux des administrations publiques
0		0150	Recherche-développement concernant les services généraux des publiques
	016	0	Services généraux des administrations publiques non classé ailleur
		0160	Services généraux des administrations publiques non classé ailleur
0	017		Opérations concernant la dette publique
	0	0170	Opérations concernant la dette publique
	018		Transferts de caractère général entre administrations publiques
		0180	Transferts de caractère général entre administrations publiques
02			DEFENSE
	021	0 0	Défense militaire
		0210	Défense militaire
	022		Défense civile
		0220	Détense civile
	023		Aide militaire à des pays étrangers
		0230	Aide militaire à des pars étrangers
	024		Recherche-développement concernant la défense
		0240	Recherche-développement concernant la défense
	025		Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
		0250	Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
03			ORDRE ET SECURITE PUBLICS
	031		Services de police
		0310	Services de police

DINECTION DU CONTROLE FINANCIE

TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

DIVI	SION							
	GRO	UPES	LIBELLE					
CLASSES		CLASSES						
	032		Services de protection civile					
		0320	Services de protection civile					
	033		Tribunaux					
		0330	Tribunaux					
	034		Administration pénitentiaire					
		0340	Administration pénitentiaire					
	035		Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics					
		0350	Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics					
	036		Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)					
		0360	Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)					
04			AFFAIRES ECONOMIQUES					
	041		Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi					
		0411	Tutelle de l'économie générale et des échanges					
		0412	Affaires générales concernant l'emploi					
	042		Affaires générales concernant l'emploi Agriculture, sylviculture, pêche et chasse					
		0421	Agriculture					
		0422	Sylviculture					
		0423	Pêche et chasse					
	043		Pêche et chasse Combustibles et énergie					
		0431	Charbon et autres combustibles minéraux solides					
		0432	Pétrole et gaz naturel					
		0433	Combustible nucléaire					
		0434	Autres combustibles					
		0435	Électricité					
		0436	Énergie non électrique					
	044		Industries extractives et manufacturières, construction					
		0441	Extraction de ressources minérales autres que les combustibles					
		0442	Industries manufacturières					
		0443	Construction					
	045		Transports					
		0451	Transports routiers					
		0452	Transports par voie d'eau					
	-	0453	Transports par voie ferrée					
		0454	Transports aériens					
		0455	Pipelines et systèmes de transport divers					
	046	* 6	Communications					
		0460	Communications					

TABLEAU 5-2: CFAP (2001)

DIVI	SIONS GRO	UPES CLASSES	LIBELLE
	047		Autres branches d'activité
		0471	Distribution entrepôts et magasins
		0472	Hôtellerie et restauration
		0473	Tourisme
		0474	Projets de développement polyvalents
	048		Recherche-développement concernant les affaires économiques
		0481	Recherche-développement concernant la tutelle de l'économie générale échanges et de l'emploi
		0482	Recherche-développement concernant l'agriculture la sylviculture. la pêche et la chasse
		0483	Recherche-développement concernant les combustibles et l'énergie
		0484	Recherche-développement concernant les industries extractives et manufacturières et la construction
		0485	Recherche-développement concernant les transports
		0486	Recherche-développement concernant les communications
		0487	Recherche-développement concernant d'autres branches d'activité
	049		Affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.)
		0490	Affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.)
05			PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
	051		Gestion des déchets
		0510	Gestion des déchets
9	052		Gestion des eaux usées
	0	0520	Gestion des eaux usées
	053		Lutte contre la pollution
		0530	Lutte contre la pollution
	054) = =	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
		0540	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
0 1	055		Recherche-développement dans le domaine de la protection de l'environnement
	0	0550	Recherche-développementdans ledomainedelaprotectionde l'environnement
	056	0 0	Protection de l'environnement non classée ailleurs (n.c.a.)
		0560	Protection de l'environnement non classée ailleurs (n.c.a.)
06) (C		LOGEMEMENT ET EQUIPEMENT COLLECTIFS
	061		Logement
		0610	Logement
	062) V T	Équipements collectifs
		0620	Équipements collectifs
	063		Alimentation en eau
		0630	Alimentation en eau

TABLEAU 5-2: CFAP (2001)

DIVIS							
	GRO	UPES CLASSE	LIBELLE				
	064	02/1002	Éclairage public				
		0640	Éclairage public				
	065		Recherche-développement dans le domaine du logement et des collectifs				
		0650	Recherche-développement dans le domaine du logement et des collectifs				
	066		Logement et équipements collectifs n.c.a;				
		0660	Logement et équipements collectifs n.c.a:				
07			SANTE				
	071		Produits, appareils et matériels médicaux				
		0711	Produits pharmaceutiques				
		0712	Produits médicaux divers				
		0713	Appareils et matériel thérapeutiques				
	072		Services ambulatoires				
		0721	Services de médecine générale				
		0722	Services de médecine spécialisée				
		0723	Services dentaires				
		0724	Services paramédicaux				
	073		Services hospitaliers				
		0731	Services hospitaliers généraux				
		0732	Services hospitaliers spécialisés				
		0733	Services des dispensaires et des maternités				
		0734	Services des maisons de repos et des maisons de santé				
	074		Services de santé publique				
		0740	Services de santé publique				
	075		Recherche-développement dans le domaine de la santé				
		0750	Recherche-développement dans le domaine de la santé				
	076		Santé non classée ailleurs (n.c.a.)				
		0760	Santé non classée ailleurs (n.c.a.)				
08			LOISIRS, CULTURE ET CULTE				
	081		Services récréatifs et sportifs				
		0810	Services récréatifs et sportifs				
	082		Services culturels				
		0820	Services culturels				
	083		Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition				
		0830	Services de radiodiffusion. de télévision et d'édition				
	084		Culte et autres services communautaires				
		0840	Culte et autres services communautaires				



TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

DIVIS	IONS		
	GRC	UPES	LIBELLE
	CLASSES		
	085		Recherche-développement dans le domaine des loisirs, de la culture culte
		0850	Recherche-développement dans le domaine des loisirs. de la culture
	086		Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
		0860	Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
09			ENSEIGNEMENT
	091		Enseignement préélémentaire et primaire
		0911	Enseignement préélémentaire
		0912	Enseignement primaire
	092		Enseignement secondaire
-		0921	Premier cycle de l'enseignement secondaire
		0922	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
	093		Enseignement postsecondaire non supérieur
		0930	Enseignement postsecondaire non supérieur
	094		Enseignement supérieur
		0941	Enseignement supérieur non doctoral
		0942	Enseignement supérieur doctoral
	09S		Enseignement non défini par niveau
		0950	Enseignement non défini par niveau
	096		Services annexes à l'enseignement
		0960	Services annexes à renseignement
	097	0 0	Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
		0970	Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
	098		Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
, (0980	Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
10) (0 -	PROTECTION SOCIALE
	101		Maladie et invalidité
		1011	Maladie
		1012	Invalidité
	102	0 0	Vieillesse
		1020	Vieillesse
	103		Survivants
		1030	Survivants
	104		Famille et enfants
) (1040	Famille et enfants
	105		Chômage
		1050	Chômage



TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

DIVI	DIVISIONS		
	GRO	UPES	LIBELLE
		CLASSES	
	106		Logement
	1060		Logement
	107		Exclusion sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
		1070	Exclusion sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
	108		Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
	1080		Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
	109		Protection sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
		1090	Protection sociale non classée ailleurs (n.c.a.)

ANNEXE 6: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

TABLEAU 6-1: CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

Nombre de	Nature		Nombre de	Nature économique
caractère	économique		caractères	
X	Classe comptable		6	Comptes des charges
XX	Article		65	Charges exceptionnelles
XXX	Paragraphe		651	Annulation de produits constatés au cours
				des années antérieures
X.XXX	Ligne		6513	Remboursement de droits et taxes à
				l'exportation
XXXXX	Rubrique		65131	Remboursement de droits uniques de sortie
		*		sur produits agricoles et dérivés
X XXX XX	Sous-Rubrique		651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois

 $L\'egende: X identifie un caract\`ere et le nombre de X repr\'esente le nombre de caract\`eres num\'eriques de la codification.$



CLA	ASSE AR1	ΓICLE	GRAP	PHF		
	PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE					LIBELLE
					SOUS-	
					RUBRIQUE	COMPTEG DE CHARGES
6						COMPTES DE CHARGES
	60					Achats de biens
		601				Matières, matériels et fournitures
			6011			Achats de petits matériels, fournitures de bureau et
			6012			Achats de carburants et lubrifiants
			6013			Achats de carburants et lubrifiants pour les avions, navires et spéciaux
			6014			Achats de fournitures et consommables pour le matériel informatique
			6015			Achats de petits matériels et fournitures techniques
			6016			Achats d'alimentation (non destinés au personnel)
			6017			Achats d'habillement (hors personnel)
			6018			Achats de produits pharmaceutiques, médicaux et vétérinaires
			6019			Autres achats de fournitures
		603				Variations de stocks et biens fongibles achetés
			6031			Variations de stocks de marchandises
			6032			Variations de stocks de matières premières
			6033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				60331		Matières consommables
				60332		Carburant et lubrifiants
				60333		Fournitures de bureau
			6034			Variations de stocks des produits et services en cours
			6035			Variations de stocks des produits finis
		605				Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergies
			6051			Branchements et raccordement des compteurs



CLASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE				LIBELLE
			RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE	
		6052		Abonnements et consommation d'eau
		6053		Abonnements et consommation d'électricité
		6054		Abonnements et consommation de gaz
		6059		Autres sources d'énergie
	606			Matériels et fournitures spécifiques
	609			Autres achats de biens
61				Acquisitions de services
	611			Frais de transport et de mission
		6111		Frais de transport des agents en mission à l'intérieur
		6112		Indemnités de mission à l'intérieur
		6113		Frais detransport des agents en mission à l'étranger
	0	6114		Indemnités de mission à l'étranger
•		6115		Frais de transport des missionnaires non agents de l'Etat
9		6116		Indemnités de mission des missionnaires non agents de l'Eta
		6117		Frais de transports des étudiants
0 () (6118	• •	Frais de voyage des coopérants et autres expatries
46		6119		Autres frais de transport et de mission
	612			Loyers et charges locatives
	•	6121		Loyers et charges locatives des locaux (hors logements de personnel)
		6122		Loyers avec option d'achat
		6123		Location machines et matériel technique
) (6124		Locations de matériel informatique
		6125	0000	Location centraux téléphoniques, téléphones, télécopieurs et télécommunication
N _E		6127	000	Locations de véhicules



CLASSE				
ARTICLE PAI	RAGRAPHE LIGNE F	RUBRIQUE Sous- RUBRIQUE	LIBELLE	
	6129		Autres locations	
614			Entretien et maintenance	
	6141		Entretien des locaux (y compris matériel et fournitures d'entretien)	
	6142		Entretien des ascenseurs	
	6143		Entretien des installations électriques, climatiseurs, sanitaires et plomberies	
	6144		Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques	
	6145		Entretien et maintenance des centraux téléphoniques, téléphones matériel de télécommunication	
	6146		Entretien et maintenance des mobiliers et matériels (sauf informatiques)	
	6147		Entretien et réparation des véhicules pneumatiques	
	6148		Entretien et maintenance des avions, navires et autres véhicules spéciaux	
	6149		Autres dépenses d'entretien et de maintenance	
615			Assurances	
	6151		Assurances des immeubles	
	6152		Assurances des véhicules automobiles, véhicule à 2 roues et tricycles	
	6153		Assurances des avions, navires et autres véhicules spéciaux	
	6154		Assurances des matériels et installations techniques	
	6159		Autres assurances	
617			Frais de relations publiques	
	6173		Echantillons	
	6174		Foires et expositions	
	6175		Publications	
	6176		Cadeaux à la clientèle	
	6177		Frais de colloque, séminaires, conférences	
	6179		Autres frais de relations publiques	



CLAS	SSE			
,	ARTICLE			
	PARA	AGRAPHE		TIDELLE
		LIGNE	RUBRIQUE	LIBELLE
		Г	SOUS-	
			RUBRIQUE	
	618			Dépenses de communication
		6181		Abonnements et consommations de téléphone, et d'autres télécommunications
		6182		Abonnements et consommations de radiocommunication
		6183		Abonnements et consommations Internet
		6184		Affranchissement du courrier et autres frais de correspondance
		6185		Valise diplomatique
		6186		Franchises militaires
		6187		Communiqués de presse, radiotélévision et frais de publicité
		6189		Autres dépenses de communication
	619			Autres acquisitions de services
	62			Autres services
9	621			Frais bancaires
	622			Prestations de services
		6221		Rémunérations de prestations extérieures
		6222		Honoraires et frais annexes
		6223		Frais d'actes et de contentieux, frais de justice
		6224		Frais de formation au profit des tiers
	0 6	6225		Services extérieurs de gardiennage
		6226		Commissions pour contrôle, analyse et certification
		6227	0 0	Frais d'audit et contrôle
		6229	0 0 0	Autres prestations de services
	623		0 0 0	Frais de formation du personnel
	70	6231		Prestation des organismes de formation résidents



CLASSE			
ARTICLE PARA	AGRAPHE LIGNE RU	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
	6232		Prestation des organismes de formation non-résidents
	6233		Indemnités de formation à l'étranger
	6234		Transport des agents en formation à l'étranger
	6235		Indemnités de formation à l'intérieur
	6236		Transport des agents en formation à l'intérieur
	6239		Autres frais de formation du personnel
624			Redevances pour brevets, licences et logiciels
	6241		Redevances pour brevets, licences et logiciels
629			Autres services
	6291		Impôts, taxes et versements assimilés
	6292		Frais de réception, de fêtes et de cérémonies
	6293		Frais d'élection
	6294		Fonds spéciaux
	6295		Actions et interventions urgentes
	6299		Autres services
63			Subventions
631			Subventions aux établissements publics
	6311	-	Subventions d'équilibre - Personnel
	6312		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
	6313	1 .	Subventions - Primes à l'exportation
	6314		Subventions - Soutien des prix
632			Subventions aux entreprises publiques
	6321		Subventions d'équilibre - Personnel



CLASSE AR1	ΓICLE PAR⁄	AGRAP LIG	NE	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		6322			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
		6323			Subventions - Primes à l'exportation
		6324			Subventions - Soutien des prix
	633				Subventions aux entreprises privées
		6331			Subventions d'équilibre - Personnel
		6332			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
		6333			Subventions - Primes à l'exportation
		6334			Subventions - Soutien des prix
		6335			Subventions de soutien d'activités d'intérêt national
•		6336			Subventions de soutien d'activités d'intérêt local
	634				Subventions aux institutions financières
		6341			Subventions d'équilibre - Personnel
	1	6342			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
	639				Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
		6391	0 9		Subventions d'équilibre - Personnel
	0	6392			Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
64	0	0			Transferts
	641	9			Transferts aux Etablissements Publics Nationaux
		6411		0 0 0	Transferts aux EPA
) (64111	0 0 0	Transferts pour dépenses de personnel
			64112	0 0	Transferts pour achat de biens et services
			64113		Transferts pour dépenses en capital
		6412			Transferts aux EPIC



CLASSE		
ARTICLE		
PARAGRAPH LIGNE		LIDELLE
LIGNE	= RUBRIQUE	LIBELLE
	SOUS-	
	RUBRIQUE	
16	54121	Transferts pour dépenses de personnel
	64122	Transferts pour achat de biens et services
	64122	Transferts pour achat de biens et services
	64123	Transferts pour dépenses en capital
642		Transferts aux Collectivités Territoriales
6421		Transferts aux Districts Autonomes
	64121	Transferts pour dépenses de personnel
(64122	Transferts pour dépenses en capital
	64123	Transferts pour achat de biens et services
6422		Transferts aux Régions
(64221	Transferts pour dépenses de personnel
	64222	Transferts pour dépenses en capital
(64223	Transferts pour achat de biens et services
6423		Transferts aux Communes
	64231	Transferts pour dépenses de personnel
	64232	Transferts pour dépenses en capital
	64233	Transferts pour achat de biens et services
6424		Transferts aux Départements
	64241	Transferts pour dépenses de personnel
6	54242	Transferts pour dépenses en capital
6	54243	Transferts pour achat de biens et services
6425		Transferts aux Communautés Rurales
6	54251	Transferts pour dépenses de personnel



LASSE	CLE				
ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE					LIBELLE
			RUBRI	SOUS- RUBRIQUE	
			64252		Transferts pour dépenses en capital
			64253		Transferts pour achat de biens et services
	643				Transferts aux administrations publiques
		6431			Transferts aux Fonds Autonomes
		6432			Transferts aux Institutions Nationales
	644				Transferts aux institutions à but non lucratif
٠		6441			Transferts aux ONG
		6442			Transferts aux institutions éducatives et médico-sociales
		6443			Transferts aux associations et autres organismes non lucrat
		6444			Transferts aux organismes non lucratifs en vue de manifestations ou congrès
	645	٠			Transferts aux ménages
		6451			Bourses en Côte d'ivoire
	•	6452			Frais annexes aux bourses en Côte d'Ivoire
0	0 0	6453	•	6 4	Pécules et indemnités aux stagiaires et élèves hors fonctionnaires
		6454	0	• •	Bourses à l'étranger
		6455	•		Frais annexes aux bourses à l'étranger
		6456			Contribution aux frais de transport des élèves et étudiants
0 0		6457			Allocations chômage
		6458		0 0 0	Aides et secours aux sinistrés et indigents
			64581	0 0	Aides et secours aux sinistrés
		ŏ	64582	• •	Aides et secours aux indigents
		6459	0 9		Autres transferts aux ménages
	646		9		Transferts aux autorités supranationales et contributions au internationales



LASSE ARTICLE PARAGRAPHE LIGNE RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					LIBELLE
		6461			Transferts aux autorités supranationales
		6462			Contributions aux organisations internationales
	647				Transferts à d'autres budgets
		6471			Transferts aux Budgets annexes
		6472			Transferts aux Comptes d'affectation spéciale
		6473			Transferts aux Comptes de commerce
		6474			Transferts aux Comptes de règlement avec les gouvernements et organismes étrangers
		6475			Transferts aux Comptes d'opérations monétaires
		6476			Transferts aux Comptes de prêts
		6477			Transferts aux Comptes d'avances
		6478			Transferts aux Comptes de garanties et d'avals
	648				Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Eta
		6481			Pensions de retraite des fonctionnaires CGRAE
		6482			Pensions de retraite des autres agents de l'Etat CNPS
	649				Autres transferts
		6491			Rentes
		6499			Autres transferts
65					Charges exceptionnelles
	651				Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
		6511	i i		Remboursements de TVA
		6512			Remboursements droits et taxes à l'importation
		6513			Remboursements de droits et taxes à l'exportation
	1		65131		Remboursements de droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
*				651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois

CLASSE				
ARTICLE PAR	RAGRA LIG	NE	RIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
			651312	Remboursement de droits uniques de sortie sur le café
			651313	Remboursement de droits uniques de sortie sur le cacao
			651314	Remboursement de droits uniques de sortie sur l'anacarde
			651315	Remboursement de droits uniques de sortie sur la cola
			651316	Remboursement de droits uniques de sortie sur le caoutchouc
			651319	Remboursement de droits uniques de sortie sur autres produits dérivés
		65132		Remboursements de droits de sortie sur minerais
			651321	Remboursement de droits de sortie sur le diamant
		,	651322	Remboursement de droits de sortie sur l'or
			651329	Remboursement de droits de sortie sur autres minerais
	6514			Reversements sur recettes
	6516			Reversements sur commissions pour contrôle, analyse et certification
	6519			Autres annulations, reversements et restitutions
652	0	•		Condamnations et transactions
	6521	•		Indemnisations et transactions amiables
	6522	•		Dépenses consécutives à des jugements et condamnations
	6523	•		Indemnités d'éviction
654) 6	0		Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut non-valeur
) () ()	6541			Valeurs comptables des immobilisations cédées
	6542		0 0 0	Valeurs comptables des immobilisations mises au rebut
	6543		0 0	Valeurs comptables des immobilisations admises en non-valeur
659			0 0	Autres charges exceptionnelles
776	6599			Autres charges exceptionnelles



CLASSE				
ART	ICLE PAR	AGRAPH LIGNE		LIBELLE
66				Charges de personnel
	661			Traitement et salaires en espèces
		6611		Fonctionnaires de catégorie A
		6612		Fonctionnaires de catégorie B
		6613		Fonctionnaires de catégorie C
		6614		Fonctionnaires de catégorie D
		6615		Policiers
		6616		Magistrats
		6617		Traitement de base des militaires
		6618		Rémunération des techniciens étrangers militaires
		6619		Autres catégories de fonctionnaires et agents de l'Etat
	662			Rémunérations des autres catégories de personnel
		6621		Rémunérations du personnel sous contrat et des décisionnaires
		6622		Rémunérations du personnel occasionnel
		6623		Rémunérations des gens de maison
		6624		Rémunérations du personnel sous contrat en poste à l'étranger
		6625		Rémunérations de techniciens et experts étrangers
		6626		Pécule hommes de troupe
	663			Primes et indemnités
		6631	* *	Indemnités de fonction
		6632		Indemnités de logement
	14	6633		Indemnités de résidence
		6634		Indemnités de responsabilité

CLASS A	RTICLE	RAGRAPHE		
		LIGNE RI	JBRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		6635		Indemnités de transport
		6636		Indemnités de mutation
		6637		Indemnités de départ à la retraite
,		6638		Indemnités d'utilisation des véhicules personnels des agents de l'Etat
		6639		Autres primes et indemnités (dom indemnités de correction)
	664			Cotisations sociales
		6641		Cotisations retraite des personnels sous statut
		6642		Cotisations retraite des personnels militaires
	,	6643		Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires
		6649		Cotisations sociales non ventilées
	665			Avantages en nature au personnel
		6651		Frais d'alimentation du personnel
	9	6652		Frais d'habillement du personnel
		6653		Frais de scolarité du personnel des ambassades
0		6654		Baux administratifs des logements de fonction
		6655		Participation aux abonnements payés aux transporteurs pour le personnel
	0	6656		Assurances maladie en faveur du personnel
	9 0	6657		Frais d'hospitalisation d'urgence et d'évacuation sanitaire à l'étranger
		6658	0 0 0	Frais d'obsèques du personnel
		6659		Autres avantages en nature
	666			Prestations sociales
		6661		Allocations familiales



CLASSE ART	ICI E			
ANI		AGRAPHE LIGNE RU	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		6669		Autres prestations sociales
	669			Autres dépenses de personnel
		6691		Récompenses aux agents de l'Etat lauréats de prix
		6699		Dépenses de personnel non ventilées
67				Intérêts et frais financiers
	671			Intérêts et frais financiers sur la dette
		6711		intérêts et frais financiers - dette multilatérale
		6712		Intérêts et frais financiers - dette bilatérale
		6714		Intérêts et frais financiers - organismes privés extérieurs
		6717		intérêts et frais financiers - dette intérieure
		6718		Intérêts et frais financiers sur conventions à paiement différé
		6719		Intérêts et frais financiers sur dette extérieure rééchelonnée
	672			Pertes sur cessions de titres de placement
	676			Pertes de change
		6761		Pertes de change sur dette extérieure
		6769		Autres pertes de change
	679			Autres intérêts et frais bancaires
68				Dotations aux amortissements
	681			Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
		6811		Dotations aux amortissements des frais de recherche et de développement
		6812		Dotations aux amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
		6813		Dotations aux amortissements de la conception de systèmes progiciels
		6814		Dotations aux amortissements des droits d'exploitation-Fonds de commerce



CLA	ASSE				
	ART	ICLE			
		PAR	AGRAPH	HE	
			LIGNI	E	LIBELLE
				RUBRIQUE	
				SOUS-	
				RUBRIQUE	
			6815		Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles de tiers-acquisitions et travaux
			6816		Dotations aux amortissements des autres droits et valeurs incorporels
		682			Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
			6821		Dotations aux amortissements des acquisitions et aménagements sols
	٠		6822		Dotations aux amortissements des acquisitions, constructions et réparations des immeubles
			6823	-	Dotations aux amortissements des acquisitions et grosses et mobilier
		•	6824		Dotations aux amortissements des équipements militaires
	0	•	6825		Dotations aux amortissements des prises de participation et cautionnements
			6826		Dotations aux amortissements des prêts et avances
	69				Dotations aux provisions
		691		0 1 1	Dotations aux provisions pour dépréciation
			6911	• •	Dotations aux provisions pour dépréciation des brevets, droits d'auteur
)		6912		Dotations aux provisions pour dépréciation de la conception de d'organisation et des progiciels
			6913		Dotations aux provisions pour dépréciation des droits d'exploitation- Fonds de commerce
		0	6914	• • •	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
) [6915		Dotations aux provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels
		692			Dotations aux provisions à caractère financier
			6926	0 0	Dotations aux provisions pour dépréciation des prises de cautionnements
			6927		Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et avances



CLA	SSE					
	ARTI	CLE				
		PAR	AGRAP	HE		
			LIGNE			LIBELLE
				RUBR		
					SOUS-	
					RUBRIQUE	
2						COMPTES D'IMMOBILISATIONS
	21					Immobilisations incorporelles
		211				Frais de recherche et de développement
			2111			Frais de Recherche en vue de la valorisation des ressources humaines
			2112			Frais de recherche et de développement médical
			2113			Frais de recherche et de développement en environnement, forestier
			2114			Frais de recherche et de développement agricole et halieutique
	2115			Frais de recherche et de développement minier, énergétique, hydraulique		
			2116			Frais de recherche et de développement industriel
			2117			Frais de recherche et de développement des infrastructures et l'Information et de la Communication
			2118			Frais de recherche et de développement touristique, sportif, culturel et social
			2119			Autres Frais de recherche et de développement
		212				Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			2121			Brevets
			2122			Marques de fabrique
			2123			Droits d'auteur
			2124			Licences
			2129		-	Autres droits de propriété
		213				Conception de systèmes d'organisation - progiciels
		214	-			Droits d'exploitation- Fonds de commerce
		218		ı		Immobilisations incorporelles pour le compte de tiers- acquisitions et travaux
	*	219			• •	Autres droits et valeurs incorporels



CLA	ASSE AR	TICLE				
		PAR	RAGRAF LIGN	ΙE	RIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
	22					Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
		221				Terrains
			2211			Acquisitions de terrains
			2212			Aménagements de terrains
			2213			Constructions de clôture
		222				Sous-sols, gisements et carrières
			2221			Sous-sols
			2222			Gisements
0			2223			Carrières
		223				Plantations et forêts
	•	224				Plans d'eau
7		228				Acquisitions et aménagement de sols et sous-sols pour le compte de tiers
, 1		229		0		Autres acquisitions et aménagements
	23					Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
0		231			•	Bâtiments administratifs à usage de bureau
9		232				Bâtiments administratifs à usage de logement
		0	2321	0		Logements de fonction
			2322	0 1		Logements d'astreinte (y compris cités policières, cités pompiers)
) (2323			Cellules à usage pénitentiaire
			2324	0	0 0 0	Internats
			2325) (0 0	Cités universitaires et de grandes écoles
			2329			Autres bâtiments administratifs à usage de logement



CLASSE			
ARTICLE	NA ODA 51.15		
PAR	RAGRAPHE LIGNE		LIDELLE
		BRIQUE	LIBELLE
		SOUS-	
		RUBRIQUE	
233			Bâtiments administratifs à usage technique
	2331		Salles de classe et amphithéâtres
	2332		Salles spécialisées, laboratoires
	2333		Hôpitaux, centres de santé
	2334		Aires de jeux, installations récréatives et sportives
234			Ouvrages
	2341		Ponts
	2342		Ouvrages hydrauliques, barrages et digues
	2343		Réseaux d'eau
	2344		Réseaux d'assainissement
	2345		Réseaux d'électricité
	2346		Monuments et ouvrages historiques
235			Infrastructures
	2351		Infrastructures routières
	2352		Infrastructures ferroviaires
	2353		Infrastructures fluviales, lagunaires et portuaires
	2354		Infrastructures aéroportuaires
	2355	* "	Réseaux téléphoniques et de télécommunication
236			Réseaux informatiques
238		•	Immeubles acquisitions, constructions et grosses réparations de tiers
239			Divers bâtiments- Installations techniques-Agencements

CLA	ASSE AR	TICLI PAF	E RAGRAPI LIGNE		2010115	LIBELLE
				RUI	SRIQUE SOUS- RUBRIQUE	
	24					Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		241				Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre que 'informatique)
			2411			Mobilier et matériel de bureau (autre qu'informatique)
			2412			Mobilier et matériel de logement
	-		2413			Mobilier et matériel scolaire et universitaire
			2419			Autres Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre qu'informatique)
•		242				Matériel informatique de bureau
			2421			Matériel informatique
			2422			Vidéo projecteur
	0		2429			Autres Matériels informatiques de bureau
		243				Matériel de transport de service et de fonction
	0		2431	0		Voitures de fonction
			2432			Voitures de service ou de liaison
		0	2433			Véhicules à 2 roues et tricycles
			2439	,		Autres matériels de transport de service et de fonction
) (0	244				Matériel et outillage techniques
) () (2441	,		Matériel et outillage industriel
0 1			2442		0 0 1	Matériel et outillage de travaux publics
			2443		0 0 1	Matériel et outillage agricole et forestier
		Ŏ	2444		0 0	Matériel biomédical
			2445) (Matériel et outillage audiovisuel et télécommunications
			2446		<u> </u>	Matériel et outillage minier, énergétique et hydraulique
			2447			Matériel de sécurité et de sûreté



CLASSE				
ARTIO		AGRAPHE LIGNE		A ADDIA D
	RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE			LIBELLE
		2449		Autres matériels et outillages techniques
	245			Matériel de transport en commun et de marchandises
		2451		Véhicules de transports en commun (autocars, autobus, minicars)
		2452		Véhicules de transports utilitaires (ambulances, camions, corbillard)
		2453		Matériel de transport ferroviaire
		2454		Matériel de transport fluvial
		2455		Matériel de transport maritime
		2456		Matériel de transport aérien
		2459		Autres matériels de transport en commun et de marchandises
	246			Collections-œuvres d'art
		2461		Peintures
		2462		Sculptures
		2463		Photographies et audiovisuel
		2464		Littérature
		2465		Architectures
		2469		Autres collections- œuvres d'art
	247			Stocks stratégiques ou d'urgence
		2471		Stocks stratégiques ou d'urgence de carburants
		2472		Stocks de céréales et autres produits alimentaires essentiels
		2473		Stocks de régulation des marchés
		2474		Stocks de produits pharmaceutiques
		2479		Autres stocks



CLA	SSE					
	ART		.grapi Ligne			LIBELLE
				RUE	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	DIBEBED
		248				Cheptel
			2481			Cheptel de trait
			2482			Cheptel de reproduction
			2489			Autres cheptels
	25					Equipements militaires
		251				Bâtiments militaires
		252				Ouvrages et infrastructures militaires
		253				Mobiliers, matériels militaires et équipements
	0		2531			Mobilier
			2532			Matériel et outillage (autre qu'informatique)
			2533			Matériel informatique
	0	0 1	2534			Voitures de fonction ou de service
0		0	2535			Véhicules de transports en commun militaires
		9	2536			Véhicules de transports utilitaires militaires
	0		2537		0 1	Matériels de transport fluvial et maritime militaires
	ď	0	0	25371		Matériels de transport fluvial militaires
) (9	0	25372		Matériels de transport maritime militaires
		9 (2538			Matériels de transport aérien militaires
		9 (2539			Autres équipements militaires
	26				0 0	Prises de participation et cautionnements
		261				Prises de participation à l'intérieur
			2611		0 0	Prises de participations dans des entreprises publiques nationales



CLASSE					
ARI	ICLE PAR	agraf Ligni		NQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		2612		NODINIQUE	Prises de participations dans des institutions financières nationales
		2613			Prises de participations dans d'autres secteurs de l'économie
		2619			Autres prises de participations à l'intérieur
			26191		Prises departicipations, p/cpte d'entreprises publiques nationales
			26192		Prises de participations, p/cpte d'institutions financières nationales
			26193		Prises de participations, p/cpte d'autres secteurs de l'économie
			26194		Prises de participations, pour le compte de tiers extérieurs
			26199		Autres prises de participations, pour le compte de tiers
	262				Prises de participation à l'extérieur
	264				Cautionnements
27					Prêts et avances
	271				Avances aux administrations publiques
		2711			Avances aux Sociétés d'Etat
		2712			Avances aux Sociétés d'Economie Mixte
		2713			Avances aux institutions financières
		2714			Avances aux entreprises privées non financières
		2715			Avances au personnel pour achats de logements
		2716			Avances au personnel pour achats de véhicules
		2717		٠.,	Avances à l'étranger
		2719			Autres avances
	272				Prêts à d'autres administrations publiques
	273				Prêts aux entreprises publiques non financières



CLA	SSE				
	ARTI		agraphe Ligne Rue	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
			2731		Prêts aux Sociétés d'Etat
			2732		Prêts aux Sociétés d'Economie Mixte
		274			Prêts aux institutions financières
			2741		Prêts aux institutions financières à l'intérieur
			2742		Prêts aux institutions financières à l'extérieur
		275			Autres prêts intérieurs
			2751		Prêts aux entreprises privées non financières
			2752		Prêts au personnel pour achat de logement
			2753		Prêts au personnel pour achat de véhicules
	0	•	2754		Autres prêts au personnel
0		0	2759		Autres prêts intérieurs
0	100	276			Prêts à l'étranger
		277	0 "		Prêts rétrocédés
	•	•	2771		Prêts rétrocédés - versements aux administrations publiques nationales
			2772		Prêts rétrocédés - versements aux entreprises publiques non nationales
9	6		2773		Prêts rétrocédés - versements aux institutions financières nationales
		0	2774		Prêts rétrocédés - versements à d'autres secteurs de l'économie
			2775		Prêts rétrocédés - versements à l'étranger
		0	2776	0 0	Prêts sur dette avalisée intérieure
) (278		0 0	Avances et Prêts- Impayés
) (2781	0 0 0	Avances- Echéances Impayées
			2782	0 0 9	Prêts à d'autres administrations publiques. Echéances Impayées
K			2783		Prêts aux entreprises publiques et semi publiques non financières. Impayées



CLASSE ART	ICLE PAR	AGRAPHE LIGNE RU	BRIQUE SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
		2784		Prêts aux institutions. Echéances impayées
		2785		Autres Prêts intérieurs. Echéances Impayées
		2786		Prêts à l'étranger Echéances Impayées
		2787		Prêts rétrocédés. Echéances Impayées
	279			Autres prêts et avances
28				Amortissements
	281			Amortissements des immobilisations incorporelles
		2811		Amortissements des frais de recherche et de développement
		2812		Amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
		2813		Amortissements de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
		2814		Amortissements des droits d'exploitation- Fonds de commerce
		2818		Amortissements des immobilisations incorporelles pour le acquisitions et travaux
		2819		Amortissements des autres droits et valeurs incorporels
	282			Amortissements des immobilisations corporelles
		2821		Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
		2823		Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		2824		Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		2825		Equipements militaires
		2826		Prises de participation et cautionnements
		2827		Prêts et avances
29				Provisions pour dépréciation
	291			Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
	-	2912		Provisions pour dépréciation des brevets. marques de fabrique, droits d'auteur

CLA	ASSE					
	ART	ICLE				
		PAR	AGRAP	HE		
			LIGNE			LIBELLE
				RUBRIQUE		
					US-	
				RU	BRIQUE	
			2913		F	Provisions pour dépréciation de la conception de systèmes
			2913		d	l'organisation et des progiciels
			2914			Provisions pour dépréciation des droits d'exploitation-Fonds le commerce
			2918			Provisions pour dépréciation des immobilisations le tiers-acquisitions et travaux
-	-		2919			Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs ncorporels
		292			c	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
			2922	,	F	Provisions pour dépréciation des acquisitions et sols
0			2923			Provisions pour dépréciation acquisitions, constructions et des immeubles
			2924			Provisions pour dépréciation des acquisitions et grosses et mobilier
			2925		F	Provisions pour dépréciation des équipements militaires
		293				Provisions pour dépréciation des immobilisations Tinancières
	•	•	2936			Provisions pour dépréciation des prises de participation et cautionnements
	•		2937		F	Provisions pour dépréciation des prêts et avances

ANNEXE 7: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

TABLEAU 7-1: CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION	MODE DE FINANCEMENT				
ECONOMIQUE	SOURCE DE				
DES DEPENSES	FINANCEMENT	TYPE DE FINANCEMENT			
XXXXXX	X	X			

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 7-2: CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSE

Code	Identifiant
1	Etat
2	Bilatéraux
3	Multilatéraux
4	Partenariat Public-Privé
•••	
9	Autres

TABLEAU7-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons projets
3	Dons programmes
4	Subventions et transferts
5	Emprunts intérieurs
6	Emprunts extérieurs
•	
9	Autres

EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHESE DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Type de	Etat	Dons	Dons	Subvention	Emprunts	Emprunts		Autres
Financement		projets	programmes	et transferts	intérieurs	extérieurs		
Sources des								
financements	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	()	()	(9)
Trésor (1)	X	X	X		X			X
Bilatéraux (2)		X			X			
Multilatéraux (3)		X			X			
Partenariat	X							
Public-Privé (4)								
()								
()								
Autres (9)								X

 $NB: -La \ source \ de \ financement \ et \ le \ type \ de \ financement \ sont \ codifiés \ sur \ une \ table \ auxiliaire.$

⁻ Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements.

ANNEXE 8: CLASSIFICATION DES MISSIONS

TABLEAU 8-1: CODIFICATION DES MISSIONS

MISSION			
Catégorie de mission	N° ordre à l'intérieur de la		
	catégorie de missions		
X	X		

TABLEAU 8-2: LISTE DES MISSIONS CODIFIEES

CODE DES	
MISSIONS	CATEGORIE DE MISSIONS
1	Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance
2	Défense, Sécurité et Justice
3	Administration Générale et Développement Economique
4	Enseignement Formation et Recherche
5	Santé et Actions Sociales
6	Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs
7	Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs
8	Production, Développement Industriel et Commercial
9	Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature

NB: seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission.